Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada..... $2.00
" " Etats-Unis.... $2.50
" " Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

13ème Année. 2-705 PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 9 mai, 1923 No. 10

Une grande figure canadienne

L'oeuvre patriotique de Mgr de Montmorency-Laval

Il y a eu trois cents ans le 30 avril dernier que naissait le premier évêque de la Nouvelle-France, François de Montmorency-Laval. Ce jour-là même, l'événement était célébré, comme il convenait, au Séminaire de Québec; mais c'est les 15 et 16 mai qu'auront lieu les fêtes du tricentenaire de l'illustre prélat. A cette occasion, nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs les principaux traits de la grande figure que représente au Canada Mgr de Montmorency-Laval. Les lignes qui suivent sont empruntées à une étude de M. l'abbé Cyrille Gagnon.

* * *

Mgr de Laval a été appelé le Père de la Patrie, le Gardien de la Cité, le Père et le Sauveur du peuple. On a dit de lui qu'il **"a été patriote dans la plus haute et la plus pure acception du mot,"** et que "son influence salutaire....**a été un facteur souvent décisif dans les affaires publiques de la Nouvelle France."**

Il nous reste à montrer combien ces titres et ces appréciations sont justifiés, en dessinant à grands traits **l'oeuvre patriotique** de l'illustre prélat.

Et d'abord toute son oeuvre religieuse et éducatrice est aussi une oeuvre patriotique au premier chef: l'Eglise et l'école chrétienne sont, avec la famille, les plus fermes soutiens, ou plutôt sont les assises mêmes de l'édifice social et les plus puissants facteurs de l'ordre, de la paix et du bien-être de l'Etat. Et il faisait preuve du patriotisme le plus élevé et le plus efficace quand il bâtissait des églises, des paroisses, des écoles; quand il fondait son Séminaire, quand il organisait l'Eglise canadienne et y faisait passer **"le souffle surnaturel qui l'inspirait lui-même"**, quand il infusait **"à son oeuvre cette sève spirituelle et ces fortes traditions..... qui distinguent aujourd'hui encore nos braves populations canadiennes."**

Mais il fit plus que poser les bases, il travailla directement à la construction de l'édifice, et contribua plus que tout autre à faire ici une Nouvelle-France forte, saine et prospère. Il faut admirer d'abord avec quelle sollicitude il s'intéressa à la défense de la colonie contre les incursions des Iroquois. En 1660 l'héroïsme de Dollard avait sauvé la patrie: mais le féroce ennemi avait bientôt repris ses desseins de guerre et de carnage; et en 1662, il menaçait encore une fois de réduire tout en ruines, lorsque Mgr de Laval résolut de passer en France.

Il y plaida si bien la cause canadienne que le Roi envoya bientôt le célèbre régiment de Carignan qui refoula les hordes sauvages et ramena la paix et la tranquillité au sein de la population. De nouveau, en 1684, à la vue du danger renaissant, le noble évêque use de son influence auprès du Roi, et dans une lettre admirable de patriotisme le conjure "d'envoyer **un secours qui soit capable de résister, et de détruire, s'il se peut, cet ennemi qui s'oppose depuis tant d'années à l'établissement de cette colonie."** Et cette fois encore des troupes furent envoyées qui arrivèrent à temps pour empêcher la ruine du pays.

En même temps qu'il veillait à la défense de la colonie, le zélé prélat s'occupait aussi très activement du problème de la colonisation. Convaincu de l'importance capitale du choix des colons, il insista auprès de Colbert, ministre de Louis XIV, afin de faire passer au Canada des habitants de la Normandie et des pays environnants, plutôt que ceux de La Rochelle, qui étaient **"peu laborieux et peu zélés pour la religion"**, et il réussit à faire prévaloir ses vues, ce qui valut à notre cher pays une immigration de choix, dont nous récoltons encore les fruits.

L'histoire nous dit encore quel intérêt le digne Pasteur portait à tous les colons, à qui il prodiguait les bons conseils, les encouragements de toutes sortes, et les services les plus précieux. Mais il eut des attentions toutes spéciales pour les colons établis dans sa seigneurie de Beaupré, qu'il traita toujours en père plutôt qu'en maître et seigneur. C'est dans sa seigneurie qu'on vit s'élever les premières églises en pierre, les premières écoles et les premiers couvents; il y fonda aussi cette admirable école des arts dont nous parlions l'autre jour; ajoutons qu'elle fut en même temps une école d'agriculture, et qu'il y eut à St-Joachim une espèce de ferme modèle dans l'intérêt des colons de la seigneurie.

Ainsi le grand évêque servait en même temps son Dieu et son Roi, l'Eglise et la Patrie, par l'impulsion qu'il donna au développement du pays.

C'est dans le même esprit qu'il collabora à l'organisation du gouvernement de la colonie et contribua spécialement à l'établissement du Conseil Souverain.

S'étant bien rendu compte des difficultés dans lesquelles se débattait le pays sous la direction de la Compagnie des Cent-Associés, il suggéra au Roi, lors de son premier voyage en France, de reprendre **"directement le contrôle des affaires du Canada,"** et par son crédit, il obtint la création **d'un Conseil Souverain qui devait servir de législature et de haut tribunal judiciaire."**

Le prudent évêque y occupa d'ailleurs une place à peu près égale avec le gouvernement, et s'acquitta de ses fonctions avec une haute prudence et une rare fermeté. Aussi son influence fut-elle vraiment salutaire, et le pays n'eut qu'à se louer de la part qu'il prit dans la direction des affaires publiques. Et l'on ne relit pas aujourd'hui ces belles pages de notre histoire sans que monte spontanément aux lèvres cette parole de vérité, d'admiration et de reconnaissance: **c'était un grand patriote,** le premier évêque **de Québec!**

C'était un grand patriote, il l'a fait voir enfin dans sa lutte gigantesque contre la traite de l'eau-de-vie, mortelle aux sauvages, funeste aux colons, désastreuse pour le pays tout entier. Pour les sauvages, "l'eau-de-vie, dit excellement M. Chapais en parlant du rôle social de Mgr de Laval, **était un philtre infernal qui les poussait aux plus effroyables excès et leur faisait commettre les plus abominables crimes.....**Et par contre-coup **la traite était une source de démoralisation pour la multitude de Français et de Canadiens qui la pratiquaient.....En outre,** elle **détournait des travaux agricoles et industriels un trop grand nombre** d'habitants **de la colonie. Elle attirait à la vie errante du coureur** des bois la fleur **de notre jeunesse. Elle entrainait une déplorable déperdition de vitalité nationale."** Mgr de Laval ne pouvait rester insensible à de si grands maux; **"Il vit ce grand péril,** dit encore M. Chapais, et dans son âme **d'apôtre et de patriote il jura de mettre en oeuvre tout** ce que pouvait **l'énergie humaine pour le conjurer. Sa carrière** épiscopale fut une **longue croisade contre la traite des boissons enivrantes.....** et s'il ne put **la supprimer complètement, il en enraya considérablement** les ravages."

En luttant ainsi l'intrépide champion servait encore les meilleurs intérêts de notre patrie naissante, et il faut lui savoir gré d'avoir travaillé pour nous autant que pour nos pères!

Voilà donc, dans ses grandes lignes, l'oeuvre patriotique de Mgr de Laval! Et voilà par conséquent une des fortes leçons de sa vie! Puissions-nous l'entendre, cette leçon, et mettre au service de notre chère patrie les talents et les richesses dont la Providence a doté l'âme de la race! Puissions-nous avoir une large part de cette ardeur, de cette flamme patriotique dont brûlait notre premier évêque, afin de contribuer, un peu du moins, à faire un Canada toujours plus beau, toujours plus grand, toujours plus prospère, selon l'idéal même de l'illustre de Laval!

CYRILLE GAGNON, ptre
du Séminaire de Québec.

Commission du grain

L'hon. W. F. A. Turgeon, juge de la Cour suprême de Saskatchewan, en sera le président.

Ottawa — Le personnel de la commission qui doit enquêter sur le commerce des grains a été annoncé à Ottawa. Le président en est M. le juge Turgeon, de la Cour suprême de la Saskatchewan. Les autres membres sont: le doyen Rutherford, de la faculté de l'agriculture, Université de la Saskatchewan; le Dr D. A. McGibbon, professeur d'économie, Université de l'Alberta; James G. Scott, de Québec, une autorité dans la question des transports.

Le secrétaire de la commission est R. J. Deachman, de Calgary.

Le gouvernement proposé une enquête équitable sur tous les aspects de la question, y compris l'inspection dans les élévateurs du pays et en dehors et dans les élévateurs privés, le pesage, le classement, le mélange et tous les autres points controversés dans le commerce des grains.

On avait pensé d'abord à nommer une commission représentant les différentes branches du commerce, mais on a compris que de meilleurs résultats seraient obtenus avec un personnel en dehors du commerce des grains.

Pouvoirs très étendus

M. Robb, ministre du commerce, a déclaré que la commission a reçu des pouvoirs très étendus. Elle est nommée sur la recommandation du comité parlementaire spécial de l'agriculture, qui a demandé qu'"une enquête complète de recherches soit faite sur tous les aspects du commerce du grain au Canada et que dans ce but soit nommée une commission royale munie de pleins pouvoirs, non seulement du gouvernement fédéral, mais de toutes les provinces désirant coopérer à l'enquête".

AVIS TRES IMPORTANT

Le visiteur des Ecoles du diocèse de Prince-Albert et de Saskatoon prie instamment les Instituteurs et les Institutrices Franco-Canadiens du diocèse de lui envoyer leur nom et leur adresse, dans le plus court délai possible.

On voudra bien adresser comme suit:

Monsieur le Visiteur des Ecoles
à l'Evêché,
Prince-Albert
Sask.

Le "Wheat Board"

Dunning et Greenfield confèrent au sujet du "Wheat Board"

Régina — **L'hon.** Charles Dunning, premier de la Saskatchewan, et l'hon. Herbert Greenfield, premier de l'Alberta, ont passé toute la journée de samedi en conférence sur la question d'une commission du blé pour les deux provinces. Les deux premiers ministres ont refusé de donner aucune information sur le résultat de leur entretien. M. Greenfield est parti pour Ottawa.

—:*:—

Les semailles du blé sont très avancées

La neige abondante qui a suspendu temporairement le travail des semences au commencement de la semaine dernière a été suivie d'ondées qui ont été généralement accueillies avec plaisir dans le nord de la Saskatchewan. Le vent a permis de reprendre rapidement le travail interrompu. Il y avait environ la moitié du blé en terre avant la chute de la neige et avec quelques jours de beau temps, il sera tout semé cette semaine. Les perspectives sont considérées comme très encourageantes.

L'Allemagne fait des offres qui sont jugées inacceptables

Elle propose la fixation définitive de sa dette en argent et en nature à 30,000,000,000 de marks-or.— Un emprunt international.— Livraison prochaine de marchandises.— Résistance passive jusqu'au bout.— La France et la Belgique refusent.

Berlin — Les dernières offres de l'Allemagne en fait de réparations contiennent une demande que le montant de ses obligations en argent et en nature, sous l'empire du traité de Versailles, soit fixé à 30,000,000,000, de marks-or.

Dans une note rendue publique, le gouvernement allemand propose de prélever 20 milliards de cette somme avant le 1er juillet 1927 par une émission d'obligations aux taux normaux de l'intérêt sur le marché monétaire international. Elle emprunterait cinq autres milliards avant le 1er juillet 1929, de la même façon, et le reste avant le 1er juillet 1931.

Le document affirme que l'Allemagne, conformément aux traités, ferait aussi des paiements en marchandises, que l'on créditerait à son compte. La note dit que le gouvernement est convaincu que les nouvelles propositions constituent l'extrême limite de la capacité de paiement de l'Allemagne et prétend même que l'offre excède peut-être ses pouvoirs, vu la dislocation et l'affaiblissement de l'organisme économique du Reich, par suite de l'occupation de la Ruhr.

Une commission internationale

Si les créanciers ne partagent point l'opinion de l'Allemagne et sont enclins à penser que le gouvernement allemand pourrait faire une offre plus considérable, les autorités de Berlin suggèrent de référer tout le problème des indemnités de réparation à la décision d'une commission internationale libérée de toute influence politique.

La note déclare que l'Allemagne fait cette proposition sans toutefois se désister de son programme de résistance passive qu'elle continuera de poursuivre jusqu'à l'évacuation des régions occupées malgré les stipulations du traité de Versailles et tant que les conditions sur le Rhin ne seront pas redevenues conformes aux termes posés dans l'accord relatif à la Rhénanie.

Le gouvernement renouvelle son offre de pacte contre les agressions sur le Rhin et il propose de soumettre à un tribunal d'arbitrage international tous les litiges qui pourraient surgir de la question de la sécurité des nations.

La note a été envoyée aux gouvernements de l'entente et à Washington.

Le gouvernement allemand déclare qu'un syndicat d'emprunt international et la commission des réparations détermineraient de quelle manière les biens et les sources de revenu de la nation, déjà promis par le traité de Versailles, peuvent s'obtenir et quelles garanties il faudrait fournir dans chaque cas particulier.

Coopération des financiers

Le gouvernement est aussi disposé, selon les clauses des accords à conclure, à adopter toutes les mesures législatives convenables et nécessaires pour obtenir la coopération des financiers, des industriels et des commerçants du Reich afin de donner des garanties satisfaisantes.

Les paiements en nature seraient garantis par des contrats privés à long terme. Ceux qui les enfreindraient seraient passibles d'amendes. La note propose de commencer immédiatement à faire souscrire les premiers vingt milliards de marks. L'intérêt sur les obligations à aller jusqu'au 1er juillet 1927 serait pris à même les emprunts et serait versé dans un fonds spécial contrôlé par la commission des réparations. Si, au moyen de cet emprunt, on ne pouvait prélever vingt milliards de marks avant le 1er juillet 1927, l'intérêt de cinq pour cent serait payé à même la somme prélevée à partir de la même date en plus d'un pour cent pour les frais d'amortissement.

La France et la Belgique refusent

Paris — Les gouvernements français et belges, après un échange de vues, ont été unanimes à rejeter les nouvelles propositions allemandes. Les raisons données sont le manque de garanties et l'insuffisance de la somme offerte par l'Allemagne.

"Une pure effronterie"

Londres — Tous les journaux de Londres regardent le rejet de la note allemande par la France comme une chose prévue.

Le *Daily Mail* dit: "Comme pure effronterie, il serait difficile de trouver mieux que la note; elle est un produit typique des Huns et les Français ne se laisseront pas prendre dans un tel piège."

Le *Daily Times* dit que la note n'atteint pas les espoirs de ceux qui ont travaillé pour la restauration de la stabilité.

—:*:—

OTTAWA — La Chambre a passé en troisième lecture, le traité commercial conclu entre la France et le Canada. L'adoption de cete mesure n'a donné lieu à aucune discussion. Le traité a été référé au Sénat pour approbation.

Surproduction du blé

Les prochaines récoltes canadiennes et les marchés extérieurs.

La page éditoriale du *Farm Ranch Review* nous apporte des réflexions qui ne manquent pas d'intérêt au point de vue agricole. Ainsi, sous le titre "La surproduction du blé", nous lisons des choses qui prêtent aux plus graves réflexions. Il s'agit, en l'espèce, de la prochaine récolte du blé dans l'Ouest canadien. L'auteur prévient charitablement ses lecteurs que la prochaine récolte de blé —et, à plus forte raison, les suivantes— sera moins facilement absorbée par les marchés extérieurs et notamment l'Europe, que ne le furent les récoltes des neuf dernières années, c'est-à-dire celles arrachées du sol depuis le commencement de la grande guerre.

Durant les hostilités, la vie agricole de l'Europe ayant été en grande partie arrêtée, nous avons dû combler le déficit de la production agricole continentale, ce qui a pu être fait grâce à une surproduction marquée, tant aux Etats-Unis qu'ici. Depuis l'armistice, l'Europe s'est en partie remise de ses émotions militaires, et l'agriculture, de nulle qu'elle était en certaines contrées, **s'est** de nouveau acheminée vers la production normale. La Russie, en particulier, qui a été littéralement démoralisée par de brusques changements de régime politique, commence à donner, dit-on, sérieusement signe de vie au point de vue de la production des céréales, bien qu'elle ait encore beaucoup de chemin à faire pour atteindre sa production d'avant-guerre. Elle a, cette année, si nous sommes bien informés, exporté une certaine quantité de céréales, quantité qui, à moins d'imprévus moins possibles que probables, ne fera qu'augmenter chaque année. Les pays limitrophes, comme la Roumanie, pour ne citer que celui-là, paraissent emboiter le pas.

Il arrivera donc, un jour, qui n'est peut-être pas si éloigné qu'on pense, où l'Europe, considérée dans son ensemble, pourra se suffire à elle-même en céréales de toutes sortes. Que ferons-nous, alors, de notre surplus de blé et de toutes les autres céréales dont nous fixons aujourd'hui le degré de production par les possibilités, pour ne pas dire les probabilités d'exportation?

Il faudra nécessairement mettre un terme à cet effort de surproduction des céréales et nous rabattre sur autre chose, sur l'industrie animale, en particulier, et l'industrie laitière.

D'après le même auteur, les cultivateurs de l'ouest ont le devoir dès maintenant, d'atténuer cette idée fixe et exclusive de la "one cash crop", sans quoi, advenant une diminution graduelle de nos exportations de céréales en Europe, nous nous verrons avec une partie de notre récolte sur les bras, perspective qui n'a rien de réjouissant pour personne. Le remède à cette situation, qui peut devenir inquiétante est un arrêt provisoire de surproduction de céréales, notamment de blé, et une action résolue, énergique et continue dans la direction de l'industrie animale et de l'industrie laitière.

—:*:—

Policier tué

Encore un drame de la contrebande des liqueurs

Drumheller, Alta. — Le chef Fletcher et le constable Paris, de la police locale, ont essayé d'arrêter Ike Trieder, de Calgary, et Dan Buchanan, de Drumheller, qui traversaient la ville à grande vitesse. Les deux policiers se sont précipités sur le marche-pied de l'automobile qui était plein de caisses de whiskey. Le chauffeur a lancé sa machine à une vitesse vertigineuse et a refusé d'arrêter, pendant que les constables tiraient sur les pneus et le mécanisme de l'auto. Finalement le conducteur a dirigé l'auto contre une clôture en bois; un madrier a percé le radiateur et est venu s'enfoncer dans l'abdomen du malheureux Paris, qui est mort quelques heures après.

Une accusation de meurtre a été portée contre les deux "bootleggers".

—:*:—

"St. Peter's Messenger"

Un journal catholique anglais dans la Saskatchewan

On annonce l'apparition d'un journal hebdomadaire catholique anglais, le *St. Peter's Messenger*, qui sera publié à Muenster, Sask.

Le premier numéro sera transmis à l'hon. Charles Dunning, à Régina, par la voie des airs. Le lieutenant O. H. Clearwater, aviateur de Saskatoon, transportera le journal de Muenster à la capitale, accompagné par l'un des Pères du collège bénédictin de l'endroit.

La paroisse de St-Louis, Sask.

Par Louis Schmidt

A l'automne de 1873, un certain nombre de Métis, chasseurs dans les prairies, (1) vinrent prendre leurs quartiers d'hiver dans un endroit boisé sur la rive gauche de la Saskatchewan du Sud. C'était un beau vallon plat, à l'abri des vents du nord, qui prit plus tard le nom de "petite ville". C'est là que se trouve aujourd'hui la traverse de "Fish Creek".

Ce nom de *Fish Creek* n'est connu que depuis 1885. C'est ainsi que les soldats de Middleton appelèrent le ruisseau à moitié sec nommé jusque là, et depuis 1882, la Coulée des Touron, parce que la famille de ce nom vint s'y établir en cette année 1882, alors qu'une si forte migration des Métis de la Rivière Rouge se fit dans la Saskatchewan. Disons en passant que c'est en face même de la maison de Touron père, qu'eut lieu la fameuse bataille de Fish Creek, le 24 avril 1885, où une poignée de Métis tint tête toute une journée à l'armée de Middleton.

Ces hivernants de la "petite ville" avaient avec eux deux missionnaires qui passèrent la plus grande partie de leur temps avec eux. C'étaient le Père André et le Père Bourgin.

Dans le cours du mois de janvier 1874, les Métis, encouragés par le P. André, tinrent une grande assemblée. La chasse au bison commençant à devenir très précaire, on décida de prendre des terres et de se faire cultivateurs. Il s'agissait maintenant de choisir ces terres. On nomma un certain nombre de *découvreurs*. Ce terme s'appliquait alors, dans les prairies, à ceux qui étaient chargés de découvrir où se trouvait le bison. Parmi ces découvreurs se trouvaient Philippe Gariépy et Moïse Ouellette. Celui-ci opta pour ce qui est aujourd'hui St-Laurent, sur la rive droite du fleuve, et c'est là en effet que, dès le printemps, il s'en fut établir ses pénates, tandis que l'autre choisissait l'autre vallée, à six ou sept milles plus bas, sur le même côté de la rivière, et qui se trouve être aujourd'hui la limite occidentale de la paroisse de St-Louis. Gariépy s'y choisit une belle terre, et près d'elle, un peu plus bas, il choisit un autre magnifique emplacement pour une chapelle. Il me semble qu'on y planta une croix dès le printemps. Louis Letendre, Pierre Ouellette et James Short s'établirent aussi dans le même vallon en même temps que Gariépy.

Commencement de la mission de St-Laurent et du Lac des Canards

Au même printemps de 1874, plusieurs autres colons s'établirent sur la rive gauche de la rivière, vis à vis de Moïse Ouellette, de Baptiste Boyer et d'André Letendre; tels, Isidore Dumont, père, Joseph Parenteau et ses fils, Patrice Fleury, Baptiste Hamelin, Jonas Moreau, Antoine Ferguson et autres.

On commença dès lors l'érection d'une église sur ce côté de la rivière, avec le Père Vital Fourmond comme premier desservant.

L'année suivante, ce fut le tour du petit établissement du Lac des Canards d'avoir son église, avec le Père Alexis André, supérieur du district, comme prêtre résidant.

Ce poste était important parce qu'il se trouvait sur la grande route qui reliait Winnipeg, en passant par Batoche ou la traverse de Gabriel, avec les autres postes de l'Ouest ou du nord, tels que Battleford, le Fort Pitt, Edmonton, le Lac Vert et le lac Labiche.

Revenons maintenant à St-Louis. Tous ces nouveaux colons cependant n'avaient pas complètement abandonné la chasse au bison, et beaucoup d'entre eux, jusqu'à 1882, allaient faire un tour à la prairie tous les ans, notamment Philippe Gariépy et Jean Dumont. Celui-ci était à mi-chemin entre James Short et Moïse Ouellette, sur le même côté de la rivière.

Ce Gariépy était un homme entreprenant. Il construisit un bac et établit une traverse près de son établissement. Ce n'était pas une petite affaire, un bac à cette époque-là. Pour le bois, il n'avait qu'à aller dans l'épinetière, en face de chez lui, avec sa hache et une scie de long. Mais il fallait des clous, et de grands clous, car si on faisait des charrettes sans clous, il n'en était pas de même pour un bac; du moins je ne sache pas que quelqu'un l'ait essayé. Or, les clous se vendaient cinquante sous la livre à Prince-Albert.

Sitôt sa traverse établie, il ouvrit un chemin chez lui à Minatinas, grosse butte près de Bellevue, et bientôt tous les voyageurs qui venaient de Winnipeg, à destination de Prince-Albert, traversaient la rivière chez Gariépy.

En août 1880, deux nouveaux colons arrivaient avec leurs familles de la Rivière Rouge et s'établissaient près de chez Gariépy. C'étaient Louis Schmidt et son cousin Michel Dumas.

En 1882, lors de la grande migration, comme dit plus haut, les nombreuses familles des Boucher, des Bremner et des Boyer arrivèrent à leur tour, mais pour s'établir dans une autre grande vallée, à quelques milles en bas des précédents. Cette même année vit arriver aussi Maxime Lépine et son gendre Octave Regnier, ainsi que Charles Nolin. Ce dernier, parti dès 1879 du Manitoba, avait passé trois ans à la Montagne de Tondre avant de se rendre ici. L'autre gendre de M. Lépine, Norbert Turcotte, arriva en 1883.

Ces quatre dernières familles prirent des terres à la suite de Lucien Letendre, vers l'Est, mais toujours sur la rivière. Il y avait cependant déjà, et même avant 1880, un vieux colon célibataire, ancien soldat de l'armée anglaise, Irlandais catholique, nommé Michaël Canny. C'est lui qui fermait la série, vers l'Est, de ce vallon.

Première messe à Saint-Louis

Il y avait avec le P. Fourmond à St-Laurent, un ancien missionnaire du Nord, le P. Végreville. C'est lui qui vint dire la première messe à St-Louis, à la fin de l'automne de 1880, dans la maison de Louis Letendre. Il desservait aussi la mission de Carlton.

Par la suite, on allait le chercher à tour de rôle tous les quinze jours, pour venir nous dire la messe le dimanche.

Choix d'un site pour une chapelle

Se rendant au désir des habitants de la nouvelle colonie, le P. Fourmond, dans l'été de 1883, invite les principaux citoyens à l'accompagner pour choisir un endroit convenable aux deux tronçons de l'établissement, pour bâtir une chapelle, qui serait plus tard l'église paroissiale. Le site choisi se trouve environ à mi-chemin entre les deux extrémités de la future paroisse, en vue d'un beau lac qui portait déjà le nom de Lac à Bidau, et qu'il porte encore. C'est en face, au nord, de la résidence actuelle de M. Emile Magnan.

Dès l'hiver suivant, on y transporta des boulins, et au printemps suivant les quatre murs de la future chapelle étaient élevés. Mais la rébellion de 1885 devait changer tous nos plans.

Rébellion de 1885

On ne saurait croire tout le dommage que causa cette échauffourée aux établissements métis le long de la rivière. Ce fut une véritable dispersion et une désolation des plus lamentables. Quand le calme fut rétabli, il ne restait dans le haut vallon de St-Louis que la famille Lépine, qui y est encore en grande partie, et qui lui a donné son nom.

Le premier prêtre résidant à Saint-Louis

C'est en septembre 1886 que le Rev. P. Lecoq vint s'établir définitivement à St-Louis. Il logea d'abord dans la maison de M. Baptiste Boucher, père, qui était la plus spacieuse de l'endroit. Il y disait la messe tous les jours. Le dimanche, il fallait se tasser, car la famille de M. Boucher était nombreuse, et un seul de ses fils avait sa résidence à part.

Petit à petit, on parvint à bâtir une église et un presbytère.

On ne pouvait à cette époque, songer à l'emplacement choisi par le P. Fourmond, vu la dispersion des habitants de la partie supérieure de la colonie. Le terrain de la mission fut la terre voisine de M. Boucher, en haut, c'est-à-dire le lot 13 Tp. 45, R. 27.

Pour l'école M. Boucher donna sa première maison, qu'il transporta sur le terrain de la mission.

Je ne sais combien de maîtres et maîtresses se succédèrent dans cette maison jusqu'à l'arrivée des Soeurs en 1897. Le premier en date fut, je crois, un descendant de l'ancienne noblesse française, un Monsieur Salle Pirraud de la Croix, qui, frappé un jour de paralysie, fut transporté à St-Boniface par M. Boucher. Il y mourut peu après.

Puis vinrent successivement: un autre bon Français, M. Dupire, frère d'un prêtre missionnaire dans l'Athabasca-MacKenzie, et père de M. Louis Dupire, actuellement du "Devoir", de Montréal. C'était un homme précieux, beau chantre, et qui fit apprendre plusieurs beaux cantiques au choeur de St-Louis; ensuite Mlle Tucker, une catholique naturellement; M. Cogniaux, un Belge, puis finalement, M. Edouard Charron, un Canadien. Je ne suis pas certain de n'en avoir pas omis.

Louis SCHMIDT.
(à suivre)

(1) Chasseurs des prairies signifie les chasseurs de bison dans les plaines du Sud ou de l'Ouest. De même, le terme: "les gens de la prairie", voulait dire les chasseurs de bisons.

—:*:—

TORONTO — La législature a été prorogée le 8 mai et les élections auront lieu probablement le 28 juin.

Manifestations sanglantes du 1er mai en Europe

Les manifestations socialistes ont une fin tragique à Paris —Troubles en Espagne et en Italie

Paris. — La célébration du 1er mai dans les principales villes d'Europe a été marquée par des troubles plus ou moins prévus. A Paris, durant la soirée, la police a eu de la misère à ramener le calme dans les quartiers communistes. Plusieurs personnes ont été blessées.

A Madrid, il y a eu des batailles dans les rues et le nombre des blessés est élevé. Les cafés ont été envahis par les manifestants qui y ont tout brisé avant l'arrivée de la police.

A Milan, deux hommes ont été tués dans un conflit survenu à la suite d'une tentative des manifestants pour empêcher les employés des tramways de travailler. Dans la province de Gênes un communiste a été poignardé.

A Naples, plusieurs employés des tramways ont été blessés par l'explosion de bombes.

Dans certains endroits, la célébration du 1er mai n'a pas atteint son envergure habituelle.

Le premier mai à Paris, le plus calme que l'on ait vu depuis longtemps, s'est malheureusement terminé par des troubles assez graves. Un bon nombre de personnes ont été blessées et un policier a été gravement atteint. On n'est pas certain qu'il en réchappe.

La police, après une journée des plus paisibles où tout respirait le printemps, fut appelée au coeur du district communiste où le désordre venait de s'élever. Elle chargea à plusieurs reprises sur les masses mouvantes des manifestants, et ce n'est qu'après une bonne demi-heure d'efforts, secondés par les réserves qui arrivaient de toutes les directions, qu'elle put disperser la foule et nettoyer les carrefours.

Les autres démonstrations, quoique moins importantes, n'en ont pas moins donné un certain trouble à la police. Elles se sont produites au même moment, à Versailles. Six policiers qui voulaient opérer des arrestations furent assaillis par une grêle de pierres et ils durent finalement se retirer. Une autre manifestation s'est produite à St-Denis où, dans une mêlée générale, un policier fut cruellement battu. Un conseiller de la ville a été arrêté en rapport avec cette dernière affaire.

Ces troubles ont éclaté après une réunion bruyante, mais suffisamment ordonnée, tenue aux quartiers-généraux du Travail, dans les quartiers ouvriers. Lorsque la foule sortit de l'endroit de la réunion, des escouades d'agents cyclistes, des gendarmes à cheval et de policiers surent diriger la masse vers la grande place. En outre les manifestants rencontrèrent quatre agents cyclistes. Ils les cernèrent et commencèrent à les injurier. Des bouteilles, des pierres et autres projectiles tombèrent des fenêtres bordant les deux côtés de la rue sur les agents et comme la foule s'approchait de plus en plus sur le groupe, l'un des policiers s'écroula, atteint dans le dos par un coup de poignard qui lui perfora le poumon. Les camarades de l'agent blessé firent une lutte acharnée, tout en appelant à l'aide. Bientôt leurs confrères arrivaient à leur secours, chargeaient contre la masse et les sauvaient.

L'excitation batailleuse gagna rapidement tout le district et les policiers eurent une misère considérable à séparer la foule. Un à un, les hommes tombaient, cruellement frappés, jusqu'à ce qu'une trentaine eurent été abattus. La police avait à peine nettoyé la rue, qu'elle fut appelée un peu plus loin de la scène originale de la bataille, où les manifestants en fuite s'étaient emparés de plusieurs tramways. La foule força les passagers à descendre, puis elle brisa les carreaux, détériora certaines parties vitales et se servit des chars comme de cibles pour toutes sortes de projectiles. Un nouveau sauve-qui-peut suivit rapidement cette démonstration.

Quand le calme se fut rétabli, la police passa plusieurs heures à perquisitionner dans les demeures d'où des projectiles avaient été lancés durant le combat, pour essayer de retracer quelques émeutiers. Ils tombèrent parmi plusieurs groupes, mais la plupart des gens furent rapidement relâchés, faute de preuve pour établir leur culpabilité.

Le chemin de fer de la Baie

On le croit impraticable, mais des nécessités d'ordre électoral menacent d'y faire engloutir des millions.

Ottawa — Le Canada souffre depuis la Confédération de l'ingérence politique dans l'administration des chemins de fer canadiens. Pour faire de la popularité au parti dans certaines régions, pour obtenir des fonds électoraux, les gouvernements à tour de rôle ont construit des voies ferrées qui ont enrichi quelques hommes, habiles promoteurs de projets plus ou moins sensés. On connait aujourd'hui le résultat de cette politique: en trois ans nous avons dû fournir environ trois cents millions aux chemins de fer de l'Etat afin de les empêcher de faire banqueroute, et nous avons des moyens de transport qui suffirraient à la population que nous aurons dans trente ou cinquante ans. Et cette dure leçon, nous n'avons pas fini de l'apprendre encore, car nos déficits s'accumuleront probablement encore pendant une douzaine d'années tout au moins, si les pronostics des gens au courant sont justes.

Il parait que cette leçon ne suffit pas. Les ingénieurs signalent chaque année des canaux et des voies ferrées à construire. Il y a la route du St-Laurent à ouvrir à la navigation océanique jusqu'aux grands lacs, il y a la route de la baie Georgienne, celle de la baie d'Hudson. Il est certain que dans un avenir plus ou moins éloigné, ces routes devront exister, lorsque notre population sera plus dense, notre commerce plus intense, notre production plus considérable, lorsque des villes nouvelles existeront ici et là et que de hardis pionniers auront ouvert à la culture des terrains encore vierges et inaccessibles. Ce point parait bien établi. Cependant la hâte nous serait aussi funeste dans l'avenir qu'elle nous a été dans le passé, si nous voulions trop entreprendre à la fois et établir tout de suite un réseau de communications intérieures dont nous aurons besoin dans cinquante ans.

Le parlement est moins accessible à ces raisons d'ordre modéré qu'à des raisons d'ordre plus immédiat et plus pratique. On l'a bien vu lorsqu'il a débattu tout récemment la motion des progressistes pour demander la reprise du travail sur le chemin de fer de la baie d'Hudson. Il se préparait alors une élection complémentaire importante à Moose Jaw. Les libéraux voulaient la gagner, et, de plus, ils voulaient reprendre un peu de terrain dans les provinces des prairies. Les progressistes voulaient s'assurer le territoire conquis, et les conservateurs avaient l'ambition de mettre les libéraux en mauvaise posture auprès de leurs amis progressistes en les obligeant à refuser une chose que les seconds désiraient. Le résultat, ce fut l'adoption à l'unanimité d'une résolution dont toute la Chambre aurait dû se défier. Le chemin de fer de la baie d'Hudson, sitôt qu'il sera terminé, se fondra dans le réseau ferroviaire national; celui-ci n'est pas déjà en assez bonne posture pour que nous ajoutions de gaieté de coeur de nouveaux déficits et de nouvelles charges à ceux qui existent déjà. Cependant, c'est ce qui arrivera certainement si l'on donne suite à cette résolution.

Inutile de dire, dès d'abord, que les avis diffèrent grandement sur les avantages et les désavantages de cette nouvelle entreprise. Les gens de l'Ouest ont mené une propagande active et infatigable en faveur parce qu'ils peuvent en retirer quelques bénéfices, et que tout le Canada devra solder les déficits possibles d'exploitation. Cependant en étudiant les rapports d'une enquête par le sénat canadien en 1919, et divers autres documents, il est facile d'en arriver à la conclusion que ce chemin de fer est pour le moins prématuré, si toutefois il est pratique.

Ainsi les dépenses à faire pour terminer la voie, les quais, les entrepôts ne s'élèveront pas à moins de $20,000,000. On a cité d'autres chiffres, cinq millions, dix millions, etc., mais ce sont les progressistes qui nous les ont donnés et il faut se défier de leur comptabilité. Voilà une somme importante lorsque nous considérons notre dette, nos déficits accumulés, et celui de cette année qui s'élèvera encore à $45,000,000 malgré les nouvelles taxes de M. Fielding.

Puis la navigation dans la baie d'Hudson et les détroits ne parait guère possible que durant trois mois par année. Et dire trois mois, c'est dire beaucoup. En effet, il n'y a que dans le mois de septembre où la navigation sera aussi facile que dans le St-Laurent ou dans le port de Montréal. En août et octobre, des glaces et des icebergs trainent un peu partout, encombrent même les passages des détroits, s'accumulent sur les grèves où flottent à la dérive. Un ingénieur, stationné dans les environs pour observer les conditions de la navigation, a constaté qu'à la fin d'août en 1917, la surface de la mer était tellement parsemée de glaces qu'il s'est demandé si des navires même construits exprès pour cela pourraient y passer. D'ailleurs de 1913 à 1919, il n'a pas vu un seul navire arriver à Port Nelson sans avoir rencontré des champs d'icebergs, avant le 20 août. Et le dernier départ n'a jamais eu lieu après le 22 octobre. D'ailleurs ceux des navires qui sont partis le 7 octobre ou même avant, ont rencontré des icebergs en abondance. Ainsi des navires partis le 7 octobre ont même quelquefois subi des dommages et furent obligés de revenir au port ou ils se perdirent corps et biens.

C'est dire que la saison de navigation est à peine de trois mois, que durant deux de ces mois les compagnies d'assurance chargeront des taux très élevés et qu'en tout temps il faudra des navires d'une construction spéciale pour s'aventurer en ces parages. Ces navires devront charger des taux plus élevés parce qu'ils ne serviront que trois mois par année et que les taux d'assurance seront inabordables ou à peu près. Les entrepôts ne serviront que trois mois par année et les charges d'entretien pendant une aussi courte période ne paieront pas les frais d'administration. Le chemin de fer ensuite, dont une grande partie ne servira pas plus que trois mois par année, lui non plus ne pourra faire assez de recettes pour payer les intérêts et le coût d'administration, car combien de voies ferrées avons-nous où les trains circulent toute l'année et qui ne paient pas leurs dépenses?

* * *

Ce n'est pas tout. Les progressistes reconnaissent qu'on a fait une erreur en choisissant comme terminus du chemin de fer Port-Nelson au lieu de Fort-Churchill. L'approche des ports est en tout temps difficile, vu les vents violents qui soufflent dans la baie durant toute l'année et les pierres énormes qui parsèment les grèves. Les rades s'ensablent continuellement et le gouvernement devra faire exécuter chaque année des travaux de dragage. L'entrepreneur du chemin de fer a déclaré devant le comité parlementaire du sénat que les terres adjacentes à la voie ferrée le long du parcours se composaient principalement de glaise, de tourbe, de fondrières gelées jusqu'à 25 ou 30 pieds de profondeur durant toute l'année, et qu'il n'y a pas assez de forêt pour qu'il vaille la peine d'en parler. Il y a également nombre de terrains rocheux couverts de mousse et de lichen, dont il est impossible de rien tirer.

On pourrait également recueillir nombre d'autres témoignages de même nature et de même portée. Mais le peu que nous en avons apporté suffit à convaincre que le chemin de fer de la baie d'Hudson est d'avance une entreprise condamnée où nous engloutirons des millions sans bénéfices pour personne, pas même les gens de l'ouest.

C'est dire que le parlement devrait laisser au conseil d'administration des chemins de fer nationaux le soin d'étudier toute l'affaire sans préjugés, comme le ferait une compagnie privée avant de songer à continuer les travaux. Cette enquête impartiale close, les administrateurs devraient avoir le droit d'imposer leur décision au gouvernement, et au pays, sans restriction. Le parlement a si mal jugé, tant de fois, l'opportunité et les avantages de construire de nouvelles voies ferrées que son jugement reste suspect, et que personne ne peut le prendre au sérieux en ces matières. Il se laisse influencer par trop de considérations politiques lorsqu'il ne devrait faire entrer en ligne de compte que des arguments d'affaires et des chiffres.

Mais les libéraux sont au pouvoir; ils veulent voir le libéralisme refleurir dans l'Ouest canadien, et ils l'arroseront probablement de quelques millions pris dans les poches du contribuable pour le plaisir d'essayer de le voir renaitre et croitre, par delà les grands lacs.

Léo-Paul DESROSIERS.
(Le Devoir)

RIGA — A l'heure actuelle, il y a, assure-t-on, dans les prisons de la Russie soviétique, cinq mille prêtres.

La folie des records de danse

A Marseille, le danseur américain Gimmy, qui s'était mis en tête de battre le record mondial de danse, a dansé pendant quarante-huit heures passées, avec trois interruptions de soixante-trois secondes chacune.

Aux Etat-Unis, la folie de la danse sans interruption fait rage. Des centaines de couples cherchent à battre le record du monde.

Mlle Magdalena William, d'Houston, après avoir dansé pendant soixante-cinq heures, s'est retirée complètement épuisée, tandis que plusieurs couples new-yorkais continuaient de danser, essayant de battre son record.

Devant cette contagieuse folie, les autorités de Boston et de New-York, imitant l'exemple donné par la ville de Baltimore, viennent de prendre un arrêté interdisant les records de danse.

Leur décision stipule qu'une danse qui dure plus de vingt-quatre heures constitue un délit aussi condamnable que le fait de courir en piste plus d'un jour, effort interdit à un coureur cycliste dans la course de six jours.

TORONTO — La "Canadian Press Limited" a cessé d'exister pour faire place à la "Canadian Press" tout court. Ce changement de nom de l'agence coopérative de nouvelles du Canada a été autorisé à l'assemblée annuelle de l'association qui, de compagnie avec capital-actions, devient une corporation sans capital.

Cartes Professionnelles

Québec et la Colonisation de l'Ouest

Il faut garder les Canadiens dans la province de Québec, mais pour ceux qui doivent forcément partir, il faut les établir dans les centres ruraux de l'Ontario et de l'Ouest plutôt que de les laisser s'engouffrer dans les villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre.

UN ARTICLE DE M. HENRI BOURASSA

La semaine dernière, *le Devoir* a publié le texte intégral de la remarquable conférence de Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, sur la désertion des campagnes, l'émigration des nôtres à l'étranger, et le devoir d'enrayer ce mouvement désastreux par tous les moyens y compris la colonisation des terres de l'Ouest. Hier, nous communiquions à nos lecteurs une lettre que nous écrivait de l'Abitibi un *Canadien* observateur de passage mais très averti et bien renseigné. Son appel, loin de contredire celui de Mgr Prud'homme, le prolonge et le confirme.

Longtemps a prévalu, chez nous, l'opinion que, pour endiguer le courant migrateur, il faut à tout prix garder tous nos gens dans la province de Québec. Evidemment, plus nous en garderons, mieux ce sera pour la province et même, en un sens, pour la préservation de la race, de ses traditions, pour le maintien du juste équilibre, déjà fort chancelant, de la Confédération. Là-dessus, Mgr Prud'homme est aussi explicite que nos plus fougueux provincialistes. "Restons chez nous dans le Québec", s'écrie-t-il: "la prospérité du Québec est pour les fils éloignés leur meilleure arme de défense".

Mais, ajoute avec raison Sa Grandeur, "l'histoire nous enseigne qu'en dépit de tous les efforts...il sera toujours impossible de garder tous les fils des nôtres dans les cadres si bienfaisants du Québec". A preuve, telle région de la province où l'on a combattu à outrance tout mouvement de migration vers l'Ouest et dont plus de la moitié de la population habite aujourd'hui les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Ne vaut-il pas mieux diriger ces émigrants *quand même* vers les bonnes régions agraires de l'Ontario septentrional et des provinces du Centre? N'est-il pas préférable qu'ils s'établissent en terre canadienne, au double sens national et rural du mot, que de les laisser s'engouffrer dans les villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre?

Assurément; et, pour mon humble part, je n'ai jamais caché ma pensée à cet égard: toute famille canadienne-française enracinée à la terre, préservée par la saine vie rurale, fût-ce aux confins du Lac la Biche ou de la Rivière de la Paix, sert mieux pour la patrie, pour la race et pour l'Eglise que dix familles d'*habitants* transplantées dans les villes, même dans les villes de la province de Québec.

* * *

A cela, toutefois, il faut deux conditions:

1. Les chefs des colonies franco-catholiques en provinces anglaises doivent s'occuper d'accueillir nos émigrants du Québec et de les placer dans les meilleures conditions possible, au double point de vue moral et matériel: bonne terre, communications suffisantes, église, école, curé vraiment catholique, plus soucieux du bien spirituel de ses ouailles que de leur anglicisation.

2. Nous, du Québec, ne devons pas nous perdre dans le rêve d'une séparation complète du reste de l'Amérique et du monde, idéal séduisant peut-être, mais étroit, égoïste, normalement irréalisable, et dont la première conséquence, avant même que d'entrer dans le domaine des possibilités, serait d'aiguiser nos discordes intestines et de créer chez nos compatriotes des autres provinces une déprimante impression de délaissement.

A la première de ces conditions on a déjà commencé de pourvoir: Mgr Prud'homme nous en donne l'assurance. Des organismes effectifs ont été créés afin d'assurer aux émigrants de Québec, dès leur arrivée, une situation avantageuse. Il resterait à faire bien connaître ici l'adresse et le personnel de ces bureaux d'information et de placement.

Sur le second point — séparatisme et isolement du Québec — Mgr l'évêque de Prince-Albert, dans un bref mais explicite commentaire verbal du texte de sa conférence, a bien voulu souligner à deux reprises et approuver chaleureusement la mise en garde que j'avais cru devoir exprimer, quelques jours auparavant.

Ces réserves faites, et dans les conditions marquées par le digne fils spirituel de Monseigneur Langevin et de Mgr Béliveau, les esprits dirigeants de la province de Québec ne devraient pas hésiter à favoriser de tout coeur un mouvement bien ordonné dont la résultante serait de diriger vers les prairies de l'Ouest ceux de nos agriculteurs qui sont forcés d'abandonner leurs terres trop petites pour y établir leurs enfants et qui n'ont pas d'aptitudes pour le défrichement des terres boisées.

De ceux-là, il y aura toujours un nombre assez considérable dans nos vieilles campagnes. A maintes reprises j'ai constaté que, de toutes les catégories de Canadiens français, la plus impropre à fournir des colons de forêt, ce sont nos *habitants* des vieilles paroisses *planches*. L'homme des villes, pourvu qu'il soit resté sain de corps et d'esprit, fait souvent un meilleur colon que l'homme des champs, habitué depuis des années aux labours faciles et à la culture routinière.

* * *

Les vrais colons de la forêt, ce sont les colons eux-mêmes et leurs fils, les *Samuel Chapdelaine* dont un *Canadien* évoque la silhouette. A ceux-là il faut ouvrir large et facile l'accès aux terres boisées mais de bon sol; dans nos propres régions de colonisation, d'abord, mais aussi dans les contrées limitrophes de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Pour eux comme pour nos *habitants* des vieilles paroisses, il vaut mieux, cent fois mieux, qu'ils s'attachent à la forêt au défrichement, à la terre neuve, fût-ce en dehors de la province, que de venir grossir les rangs des déracinés, des esclaves de la machine, des sans-travail, des tuberculeux, des biberonniers, des coureurs de cinémas, des liseurs de grosses gazettes d'égout.

Quant aux modalités de *l'aide au colon*, aux formes que doivent prendre l'encouragement de l'Etat et les activités particulières pour favoriser la colonisation des terres boisées, il y a là matière à examen. En signalant à nos lecteurs la lettre de l'honorable sénateur David, j'ai exprimé quelques doutes sur l'efficacité de certaines mesures d'encouragement direct. Tels des voeux dont un *Canadien* se fait l'interprète appellent les mêmes réserves. Méfions-nous du paternalisme d'Etat. Outre qu'il tend à fortifier l'une des plus dangereuses tendances sociales et politiques de notre temps, il contribue à développer l'un des pires défauts de notre peuple: la passivité, l'instinct du moindre effort, fortement accentué par un trop long contact avec les sauvages et par trois siècles de colonialisme.

De l'Etat, exigeons d'abord ce que lui seul peut et doit donner: des terres fertiles et libres d'accès; assez de bois *marchand* pour permettre au colon de vivre; de bonnes voies de communication tracées avec méthode et en fonction des besoins de chaque région. Qu'à cela s'ajoutent quelques stimulants additionnels, surtout au début, afin de raviver le mouvement, il n'y a pas de mal; — pourvu que ces mesures surérogatoires ne deviennent pas des instruments de chantage politique, des prétextes à *patronage*, des semis de votes; pourvu que *l'aide au colon* ne se transforme pas en *aide au ministère* et aux candidats ministériels, quel que soit le parti au pouvoir.

— L'étroit esprit de parti et la sordidité des calculs électoraux (qui rendent la politique esclave des gros intérêts d'argent) ont fait plus que tout le reste pour tuer chez nous la colonisation. Il importe de ne pas laisser ces excroissances vénéneuses reprendre racine avant même que le mouvement qui s'esquisse en faveur de l'oeuvre nationale par excellence n'ait pris corps et produit des résultats tangibles.

HENRI BOURASSA.

Un avertissement de la France à la Turquie

Lausanne — L'avertissement envoyé par la France à la Turquie dans lequel M. Poincaré fait savoir à Constantinople que si les Turcs continuent de se masser sur leur frontière les Français se verront obligés de se retirer de la conférence de Lausanne, a créé un vif intérêt chez les diplomates.

Le chargé d'affaires de France a remis l'avertissement à Constantinople et le général Pellé, le haut commissaire français, a communiqué celui-ci à Ismet-pacha qui doit consulter son gouvernement à cet effet. Le général Pellé avait déjà fait part à Ismet-pacha du mécontentement de la France au sujet de la mobilisation turque. Il avait ajouté que, si le but de cette mobilisation était d'intimider la France, pendant que les troupes de celle-ci étaient retenues en Allemagne, ce but ne sera pas atteint.

Le général avait déclaré à Ismet-pacha que la France ne voulait pas qu'on lui jette de la poudre aux yeux. Le dernier avertissement à la Turquie va encore plus loin et, si ce dernier pays refuse d'accéder à la demande de la France, la continuation des pourparlers de Lausanne peut être considérée comme problématique en ce qui concerne la France.

Ce qui se passe

Double pendaison

Fort Saskatchewan, Alta. — Emilie Picarillo et Mme Florence Lassandra, les deux meurtriers du constable provincial S. C. Lawson, à Coleman, Alta, en septembre dernier, ont subi la peine de mort au pénitencier de Fort Saskatchewan. Tous les deux ont protesté de leur innocence jusqu'à la dernière minute. Mme Lassandra est la première femme pendue au Canada depuis 24 ans et la cinquième depuis la Confédération. Les deux condamnés sont montés à l'échafaud d'un pas ferme. Ils étaient assistés par le R.P. Fidelis, Franciscain, curé de Fort Saskatchewan.

M. Bracken et le bill du "Wheat Board"

Winnipeg — Les conservateurs ont crié haro sur le gouvernement Braken parce qu'il n'avait pas donné sa démission après le rejet du bill concernant le bureau du blé. Le major Taylor a proposé l'ajournement de la Chambre, mais sa proposition a été rejetée par 25 voix contre 6. Elle n'a reçu que l'appui des conservateurs.

Le député libéral Robert Jacob a déclaré que les conservateurs faisaient perdre le temps de la Chambre et feignaient d'être pénétrés d'horreur pour un point technique auquel ils n'auraient jamais attaché d'importance s'ils avaient été au pouvoir.

Le premier ministre Braken a déclaré que le gouvernement avait été obligé de présenter le bill parce qu'il comportait des garanties en argent, mais qu'il avait déclaré que si le bill était défait le gouvernement ne prendrait pas cette défaite pour un manque de confiance.

Les souverains d'Espagne à Bruxelles

Bruxelles — Le roi Alphonse et la reine Victoria d'Espagne sont arrivés à Bruxelles vers onze heures, jeudi. Ils venaient rendre visite aux souverains belges. Le roi Albert, la reine Elisabeth et les membres de la famille royale les attendaient à la gare, où s'était groupée une foule énorme qui a fait aux visiteurs un chaleureux accueil.

Sur tout le parcours des rues décorées, les applaudissements éclataient pendant que passait le cortège royal.

Poincaré proteste contre la loi des liqueurs des Etats-Unis.

Paris — M. Poincaré a donné des instructions pour qu'une vigoureuse protestation soit faite à Washington contre les règlements des Etats-Unis défendant l'entrée dans les ports des Etats-Unis des navires étrangers avec des liqueurs à bord. *Le Matin*, qui donne cette information, affirme que le premier ministre français estime cette manière d'agir contraire à la loi internationale.

Il faut remarquer, ajoute le *Matin*, que la Cour suprême, par sa décision, a créé un précédent qu'il serait extrêmement facile de tourner contre les navires des Etats-Unis.

Le roi et la reine d'Angleterre sont à Rome

Rome — Le roi George et la reine Mary sont arrivés à Rome lundi pour leur visite en Italie depuis longtemps projetée. Ils ont été reçus à la gare par le roi Victor-Emmanuel, les princes et princesses de la famille royale. Le premier ministre Mussolini, le général Diaz et l'amiral de Revel, représentant l'ar- l'armée et la marine, les présidents de la Chambre et du Sénat étaient aussi là pour leur souhaiter la bienvenue.

La gare était décorée de fleurs et de drapeaux anglais et italiens à profusion. Jusqu'au palais du Quirinal les rues et les places publiques étaient bondées de spectateurs qui applaudissaient au passage des souverains. En réponse aux acclamations de la foule, le roi et la reine, accompagnés des souverains italiens et des princes, se sont présentés sur le balcon du palais royal.

Industriels allemands condamnés à la prison

Essen — Deux des administrateurs des mines et usines "Hienrichs" à Hattingen, ont comparu devant un tribunal militaire français et ont été condamnés à cinq ans de prison et à 250 millions de marks d'amende.

Les directeurs, qui s'appellent Jaeger et Zoellner, avaient à répondre, entre autres accusations, à celle d'avoir fait crier les sirènes de leur établissement quand des troupes et des représentants des autorités de l'occupation arrivaient sur les lieux. Ce signal permettait aux travailleurs de se grouper et la vie des soldats et des fonctionnaires se trouvait en danger.

On reprochait également aux accusés d'avoir violé les règlements relatifs à l'exportation du charbon et d'avoir troublé l'ordre public. Leur compagnie aurait expédié du charbon, au moyen d'un tramway aérien, de la mine à l'usine qui s'élève un peu au delà de la ligne douanière franco-belge.

ROME — On apprend que le Pape Pie XI a décidé de tenir un consistoire prochainement, mais on ne sait pas encore si Sa Sainteté va nommer de nouveaux cardinaux.

Revirement de la Presse Anglaise au sujet de la Ruhr

Paris — "Le Temps" note que l'opinion conservatrice en Angleterre est favorablement impressionnée par l'attitude que le gouvernement français garde dans la question des réparations. Les libéraux par contre cherchent à faire croire que la France rejetterait sans examen les prochaines propositions allemandes. Le "Daily Mail" souligne:

"Les correspondants de la presse britannique dans la Ruhr, y compris ceux qui ont systématiquement attaqué la politique française, commencent à révéler certains aveux de quelques industriels allemands déclarant que l'Allemagne aurait pu payer quelque chose en réparations et certainement plus qu'elle a offert. Ainsi, par le télégramme d'un correspondant qui citait le chiffre de trois milliards de livres, c'est-à-dire deux fois le chiffre soi-disant des propositions Bergman en janvier dernier", il est clair maintenant, et le bon sens l'indique, que la tactique qui amena les industriels allemands à avouer qu'il fallait payer les réparations à la France, n'est pas à abandonner. Le "Daily Telegraph" note que la conduite des troupes françaises d'occupation à l'égard de la population dans la Ruhr est généralement exemplaire.

Prince-Albert

L'hon. Charles Dunning, premier ministre de la Saskatchewan, a accepté l'invitation qui lui a été faite de venir présenter les récompenses au Festival musical de la Saskatchewan, qui aura lieu à Prince-Albert les 23, 24 et 25 mai.

L'hon. A. P. McNab, *ministre des* **travaux publics, qui était dans notre ville lundi,** a annoncé que l'aile **gauche de la nouvelle prison serait construite cette année.**

M. Hector Cardinal, résidant à Seattle, autrefois de Legal, Alta., un de nos Canadiens les plus populaires à travers tout l'Ouest, était de passage à nos bureaux cette semaine et demeurera dans notre district environ un mois dans les intérêts de la Pyramid Oil Refining Co. M. Cardinal a voyagé de Winnipeg à la Rivière à la Paix depuis 1917.

-----:*:-----

Au Couvent de Sion

Au moment où, dans toute la province, il se fait chez les nôtres un mouvement général pour intensifier l'étude du français et de la religion, **il pourrait être intéressant de faire connaître au public ce qui se fait de bien dans nos écoles et nos couvents sur ces deux points si essentiels. Ainsi un** visiteur à l'Acadé**mie de Sion nous faisait remarquer le soin qu'on apporte à** l'enseigne**ment religieux dans ce couvent.** Le **chapelain** y donne lui-même une **demi-heure** d'enseignement reli**gieux tous les jours;** il y a de fré**quents examens oraux** et écrits. Et **il est à remarquer que** ce cours de **catéchisme, pour les élèves avancées qui se** préparent à l'enseigne**ment, est** particulièrement bien a**dapté à la** condition de ces jeunes **filles, qui** seront parfois en contact **avec des hérétiques et doivent** par **conséquent avoir une connaissance claire et précise** de la doctrine ca**tholique, basée sur** les paroles mê**mes de l'Ecriture-Sainte.**

Outre les classes et les instructions, il existe là, comme dans nos autres couvents, cette atmosphère pieuse et recueillie, cette discipline stricte, *mais sans contrainte,* **qui contraste singulièrement avec le sans-gêne et la dissipation qui règnent dans certaines écoles secondaires neutres, où quelques-uns des nôtres vont parfois s'égarer, au grand péril de** *leur foi et de leurs* **sentiments patriotiques.**

Notre correspondant désire aussi **féliciter les élèves du couvent de Sion, pourtant en grande majorité de langue anglaise, de** leur bonne **prononciation française.**

-----:*:-----

Hommage des Canadiens-français d'Edmonton à Mgr Pilon, P. D.

Edmonton — Le dimanche soir, **29 avril, plus de 800 personnes, se rendaient au Théâtre Temple** *pour* **fêter Mgr Pilon, P.D., que le Pape Pie XI vient d'élever à la dignité de Prélat Domestique de la Maison de Sa Sainteté. Cet honneur accordé à l'un des nôtres, à la demande de Mgr l'Archevêque, rejaillit sur tous les membres de la famille canadienne-française du diocèse.**

C'est pourquoi, tous avec joie ont répondu à l'invitation de leurs prêtres des différentes paroisses de la ville à venir prendre part à cette fête que Mgr l'Archevêque, dans une marque de haute estime, tenait à présider lui-même.

M. l'abbé A. Lepage, curé de l'Immaculée Conception et président du Comité d'organisation, lut, au nom de ses confrères dans le sacerdoce et au nom des Canadiens français de la ville, une délicate adresse à Mgr l'Archevêque et à Mgr Pilon, Prélat, Curé de Morinville et ancien curé de l'église du Sacré-Coeur d'Edmonton.

Les jeunes gens de la ville avaient préparé pour la circonstance un très intéressant programme qui obtint un *immense succès.*

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ST-BONIFACE, Man

Le 3 mai au Collège St-Boniface, nous avons eu une petite séance donnée à l'occasion du départ des universitaires. Cette séance a été jouée par des élèves de la deuxième division.

Ces petits bonshommes de 12 à 15 ans, exercés par le R. P. Gervais, S.J., ont très bien réussi chacun le rôle qui lui avait été assigné.

Le chant des petits sous la direction du R. P. Beaupré, S. J., a aussi été *très bien rendu.*

M. Hector Allard, ténor, un des heureux universitaires de la première année de philosophie, a très bien chanté la chanson de l'"Adieu" *de Paoli Tosti, et en rappel,* les "Trois Gosses" par Arnoud Mina. Il y avait aussi au programme "La chanson des Finissants", qui avait été composée par un groupe de jeunes collégiens, quelque temps avant le triste incendie de l'ancien collège de St-Boniface.

M. Magnan, que l'on rencontre partout quand il s'agit d'une bonne cause, n'a pas manqué de venir prendre la direction d'une vingtaine de musiciens qui nous ont charmé par leurs beaux morceaux de musique.

Après la séance, M. Frossais, un des finissants de 1923, nous a fait un petit discours. Il a formulé trois souhaits: Le premier pour les éducateurs, les Rév. P. Jésuites: qu'ils réussissent toujours bien dans leurs oeuvres de formation. Le second souhait fut à l'adresse des élèves: c'est que toujours ils profitent de cette excellente formation et enfin le troisième souhait était de revoir notre Alma Mater renaître de ses ruines.

Pour terminer, on a chanté en choeur "O Canada" et les finissants, qui sont de bons catholiques, vont travailler très fort pour la plus grande gloire de Dieu et la prospérité de notre beau pays.

-----:*:-----

MONTMARTRE, Sask.

Lors du passage de Larrieu par*mi nous, nous avons entendu répé*ter souvent que la visite de ce grand artiste dans nos paroisses valait une *bonne retraite. C'est vrai. De mê*me pouvons-nous dire que dimanche soir, le 28 avril, nous avons eu un magnifique sermon de retraite à Montmartre. La séance dramatique et musicale donnée au profit de notre bon curé, par les dames, demoiselles et messieurs, tout en nous faisant passer une soirée des plus agréables, nous fit vraiment du bien.

On ne peut nier ce fait que les Canadiens français sont naturellement artistes. Il faut qu'ils le soient pour que dans toutes nos paroisses canadiennes-françaises, on puisse monter si facilement et avec autant de succès, des pièces théâtrales qui feraient honneur aux villes. Sachons toujours profiter de cet avantage. De même que la bonne presse a un rôle important à remplir, le bon théâtre a le sien. Tout comme il nous faut combattre la presse malsaine et anti-religieuse par la bonne presse, sachons nous servir du bon théâtre pour combattre le mauvais. Des séances *comme nous en avons eu une di*manche soir à Montmartre, nous n'en aurons jamais trop.

PROGRAMME

1. — Ouverture, Beethoven Sonate, oeuvre 26, Mme A. Painchaud.
2. — Marie ou à la grâce de Dieu, Acte I.
3. — Les Vendangeuses, Biga. Choeur à trois voix, Mme P. Potvin, Melles G. Bilodeau, A. Levesque. Au piano: Mlles Y. Ecarnot, R. Major.
4. — Marie ou à la grâce de Dieu, Acte II.
5. — Les deux voyageuses. Mme Côté, Mlle R. Major. Au piano: Mlle Y. Ecarnot.
6. — Marie ou à la grâce de Dieu, Acte III.
7. — Le chemin du ciel, A. Holmes, Mme P. Potvin.
8. — Treize à Table, Comédie.

MARIE OU LA GRACE DE DIEU
Personnages.

La Marquise de Feline, Mlle T. Melanson: Madame de Cibray, son amie, Mlle G. Ecarnot; Madeleine, fermière, Mlle R. Major; Catherine, soeur de Madeleine, Mlle B. Pepin; Marie, fille de Madeleine, Mlle A. Coupal: Pierrette, amie de Marie, Mlle L. Côté; Chonchon, amie de Marie, Mme P. Côté; Fanchon, au service de Mme de Felines, Mlle E. Breton; Soeur Ste Suzanne, institutrice, Mlle G. Bilodeau; Charlotte, Louison, Nini (jeunes savoyardes), Mlles J. Duhamel, I. Lavoie, L. Faubert; *Marchande de gâteaux,* Mlle B. Pepin; Voleuse, Mlle B. Pepin.

TREIZE A TABLE

Cornillet, capitaine de Pompiers, M. P. Bilodeau; Nicolas, jardinier, M. A. Dozois: Scholastique, soeur de Cornillet, Mlle R. Major; Claudine, servante, Mme P. Côté.

Il est impossible de dire quelle partie du programme a été la mieux *réussie, tout comme il serait témé*raire d'essayer de dire qui a mieux fait ce qu'il avait à faire. Très rarement voit-on des rôles aussi bien répartis que l'étaient ceux des différentes pièces exécutées. On aurait pu croire que chaque rôle était spécialement composé pour celui ou celle qui le remplissait. En un mot, ce fut un succès.

— Nous regrettons d'avoir à enregistrer la mort soudaine de Mme Ernest Beaulieu, le 30 avril, Mme Beaulieu, née Marie Fournier était âgée de 41 ans et 11 mois; elle avait une santé chancelante qui s'était cependant beaucoup améliorée durant son séjour dans l'Ouest depuis 20 ans. Se sentant indisposée durant la nuit, elle demanda du secours, mais avant l'arrivée du médecin elle succombait à une syncope de coeur en quelques minutes.

Inutile de dire que ce choc a été doublement douloureux pour la famille à cause de cette circonstance. Nos sympathies lui sont acquises. Les funérailles eurent lieu le 3 mai au milieu d'une foule considérable de parents et amis. Le *service fut célébré par M. l'abbé* Terriault, assisté des abbés Turgeon et Jérôme comme diacre et sous-diacre. Agissaient comme porteurs: MM. A. T. Breton, P. Goulet, A. Corriveau, A. Boyer, Jos Provost, Jos Langelier.

Décédé le 25 avril, à l'âge de 68 ans, M. Amédée Part, après une longue et pénible maladie. M. Part était bien connu à Montmartre et y résidait depuis 20 ans.

Il laisse un fils aux Etats-Unis. Mme Part était décédé à Mutrie il y a deux ans.

Le service et la sépulture ont eu lieu à Montmartre au milieu de ses nombreux amis.

Baptêmes — 30 avril. Lucien-Joseph-Auguste, fils de M. et Mme Eug. Van de Velde. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Van de Velde.

11 avril. Joseph-André-Paul, fils de M. et Mme H. Lanzière. Par*rain et marraine: M. et Mme Aimé* Bernier, *représentés par M. et Mme* Henri Pépin.

M. Arthur Laleune, ayant vendu son hôtel, est parti avec sa famille pour aller résider à Lebret.

M. C. Dozois a vendu un dernier modèle Ford à M. l'abbé Terriault.

— Le Dr E. Lavoie a *terminé* l'inoculation à l'anti-toxine contre la diphterie des enfants de l'école du village et des districts environnants.

-----:*:-----

VISCOUNT, Sask.

Debout les Canadiens — Aurons-nous, oui ou non, notre école séparée? La réponse, maintenant, ne dépend plus que de nous.

Avec l'autorisation du Département de l'Instruction Publique, la *votation décisive aura lieu le 14* courant, à deux heures après-midi, ainsi que l'indiquent les affiches légales placées en différents endroits de notre district scolaire. Le résultat n'est pas douteux; à en juger par le sentiment général de la population, ce sera, en faveur du projet, une écrasante majorité.

Prenons garde cependant aux manoeuvres de la dernière heure. Il y aura peut-être des prophètes de malheur qui essayeront de nous décourager....Ne les écoutons pas. Montrons que nous ne sommes pas des lâches; serrons nos rangs et votons comme un seul homme en faveur de l'éducation chrétienne de nos enfants!

La fin d'un procès — L'affaire du docteur Hall, vétérinaire, est terminée. On se rappelle que l'Association Médicale lui avait intenté un procès pour exercice illégal de la médecine. Le juge, qui était le Dr MacEachen, de Régina, a rendu une sentence d'acquittement en faveur du docteur Hall.

Accident — Notre brave forgeron, M. Eugène Marcoux, a été aveuglé par un jet de gazoline. Il est actuellement en traitement à Saskatoon. Espérons qu'il nous reviendra bientôt, la vue sauve et les deux yeux parfaitement guéris.

Deuil — M. Aldéric Daoust vient *d'apprendre la triste nouvelle de la mort de son frère Adélard. Celui*-ci a été tué par les chars à St-Louis de Gonzague, P. Q., au moment où il traversait la voie ferrée. Toutes nos condoléances.

-----:*:-----

Représailles américaines

Les crimes des bolcheviks commencent à ébranler l'indifférence du monde.

S'il faut en croire une dépêche adressée de Washington au *Kuryer Poranny,* le gouvernement des Etats-Unis vient de décider, à la suite de l'assassinat de Mgr Bukiewiez, qu'aucun Russe ne pourra débarquer sur le territoire des Etats-Unis, et que cette interdiction durera jusqu'au jour où les ecclésiastiques persécutés n'auront pas été libérés.

MORINVILLE, Alta.

Baptêmes — Le 29 avril, baptême de Joseph-Emile-Henri, fils de M. et Mme Henri Verbeck. Parrain et marraine: Henri Lema et Marie Lema.

Le même jour, baptême de Joseph Cécile-Gertrude, fille de M. et Mme Henri Desnoyers. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Gibeau.

Le même jour, baptême de Joseph Lionel-Roger, fils de M. et Mme Henri Ethier. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Ethier.

— Au cours de la semaine derniè*re* Mgr Pilon, P.D., avait le plaisir de recevoir le R. P. Blanchin, O.M.I., nouvellement nommé Provincial, et les R. P. Lacoste et Hélu, O.M.I., du Scolasticat *d'Edmonton.*

— M. l'abbé André Laliberté a été passer quelques jours à Beaumont.

Dimanche soir, le 29, Mgr Pilon se rendait en ville où les Canadiens français avaient préparé une séance en son honneur. Il y avait au théâtre Temple, où se donna la représentation environ neuf cents personnes: Mgr l'Archevêque avait tenu lui-même à y assister. La soirée fut magnifique et fort touchante par moments. Nos félicitations aux organisateurs ainsi qu'aux messieurs et dames qui y ont pris part.

Une jeune paroissienne de Morinville, Mlle Charlotte Cormier, fille de M. Horace Cormier, a subi avec grand succès les examens préliminaires du *Conservatoire* de Musique de Toronto. Prochainement elle passera *de nouveaux examens.* Nos félicitations et nos meilleurs souhaits.

-----:*:-----

Le sacre de Mgr Ross

Rismouski — La consécration épiscopale de S. G. Mgr F.-X. Ross, premier *évêque du nouveau diocèse* de Gaspé, a eu lieu le 1er mai, dans la cathédrale de Rimouski par S. E. le délégué apostolique au Canada, Mgr Pietro di Maria.

Une foule immense remplissait l'église. L'Eglise et l'Etat se sont rencontrés à cette occasion et, à côté des archevêques, évêques, prélats, chanoines et autres membres du clergé, on voyait [illegible] premiers chefs de [illegible] civile.

La messe [illegible] sacre a commencé à 9 heures [illegible] Pietro di Maria agissait [illegible] évêque consécrateur: il [illegible] assisté de S. G. Mgr Léonard, [illegible] de Rimouski, et de S. G. Mgr [illegible]son, évêque de Chatham.

Le sermon, prononcé par S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, a causé une impression profonde.

On remarquait dans le choeur les dignitaires suivants:

Le cardinal Bégin, archevêque de Québec; Mgr Gauthier, archevêque de Montréal; Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi; Mgr Béliveau, évêque de St-Boniface; Mgr Rouleau, évêque-élu de Valleyfield; Mgr Forbes, vicaire apostolique de l'Ouganda; Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier; Mgr Morisson, évêque d'Antigonish; Mgr Leblanc, évêque de St-Jean; Mgr O'Leary, évêque de Charlottetown; Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert; Mgr Parent, de Tibury, représentant de Mgr Fallon; Mgr Doray, grand-vicaire de Valleyfield; Mgr Lefebvre, P. A., vicaire-général de Sherbrooke; Mgr Lorrain, de Pembroke.

-----:*:-----

Mort d'un Français de l'Ouest

Edmonton — Le major Léon-Charles Eckenfelder, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre pour bravoure en commandant un bataillon de troupes françaises en Argonne, est mort à Edmonton.

Le défunt était l'un des fondateurs du village de Trochu, Alberta. Au début de la guerre, Eckenfelder et quatorze autres Français de l'Ouest partirent aussitôt pour rejoindre leurs régiments. Pendant les dernières années de la guerre, le major Eckenfelder fit partie de la mission française aux Etats-Unis.

-----:*:-----

Le chapeau T. S. F.

La nouvelle mode américaine, qui, certainement, ne sera pas copiée par les grandes maisons de la rue de la Paix, consiste à adapter un récepteur de T. S. F. à un chapeau de dame. Un journal de New-York donne avec enthousiasme la description complète de cette merveille. L'appareil est dissimulé dans le manchon, décoré de rubans et de dentelles; les fils passent par une chainette en or, et les récepteurs sont ajustés aux oreilles, faisant corps avec la toque.

De cette façon, les merveilleuses de New-York ne sont jamais privées de concert.

-----:*:-----

Marche aux grains de Prince-Albert

Blé No. 1, $1.01; No. 2, 98 c; No. 3 9.c.; No.4, 90c.; No. 5, 85c.

-----:*:-----

Marchés aux animaux de Winnipeg

Animaux maigres d'exportation, $6.50 à $7.00; bouvillons de boucherie, $5.50 à $7.00; vaches de boucherie de choix, $4.00 à $4.50; bons bouvillons maigres, $5.00 à $5.50. Porcs de choix, $10.72 1-2.

-----:*:-----

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Nord No. 1, 1.20 3-4; No. 2, 1.18 3-4; No. 3, 1.15 3-4; No.4, 1.11 1-4; No. 5, 1.06 3-4; No. 6 1.00 3-4; fourrage, 94 3-4; voie, 1.20 3-4.

Avoine — No. 2 C.W., 51 7-8; No.3 C. W. et fourrage 1 extra, 47 5-8; fourrage No. 1, 45 5-8; fourrage No. 2, 44 5-8; rejetée, 43 1-8; voie, 51 1-8.

Orge — No. 3 C. W., 58 1-8; No. 4 C. W. 53 7-8; rejetée et fourrage, 51 3-8; voie, 58 1-8.

Lin — No. 1 N. W. C., 2.70 1-2; No. 2 C. W., 2.66 1-2; No. 3 C. W. et rejeté, 2.45 1-2; voie, 2.70 1-2.

Seigle — No. 2 C. W., 84 3-8.

PETITES ANNONCES

D. F. BEAUPARLANT, photographe, Marcelin, Sask. Je viens d'ouvrir un atelier à Marcelin. Une séance chez moi vous donnera satisfaction. Envoyez-moi par la poste vos pellicules (films) pour être développées. Agrandissements au crayon. Encadrements.

HOTEL A VENDRE à Prince-Albert— Edifice de 120 x 130 pieds, trois étages, comprenant 30 chambres. Eau à tous les étages, système de chauffage à la vapeur. L'hôtel a été réparé, tapissé et peint dernièrement. Plancher du rez-de-chaussée en érable. Pour plus amples informations s'adresser au gérant du "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

UN VOYAGE EN FRANCE est impossible en ce moment, pour beaucoup; mais vous pouvez visiter tout Paris, autres grandes villes et régions dévastées en vous faisant adresser un assortiment de cartes postales qui vous seront envoyées séparément, affranchies et oblitérées aux endroits d'origine.
COMPLETEZ VOTRE COLLECTION. Envoyez à Marcel Bouveur, Maitre de poste, Wauchope, Sask. 25c pour recevoir 3 cartes, 50c pour 6, $1.00 pour 12, $2.00 pour 30. Même tarif pour les Etats-Unis et l'Afrique du Nord. Ne pas envoyer de timbres.

VEUVE âgée avec sa fille désirant s'installer près d'un couvent, vendrait à sacrifice *un quart* de section. Accepterait magasin d'épiceries ou quelque autre chose de la sorte comme premier paiement. Terre noire très bonne, eau en abondance, bonnes bâtisses, six milles de l'église catholique. S'adresser à Mme McGee, Lanigan, Sask. 12-P

INSTITUTRICE DEMANDEE pour l'école de St-Front, Sask. $5.00 par jour de classe pour personne qualifiée. Pension de $20.00 à $25.00 par mois. S'adresser à Odilon Bellerive, secrétaire, Barrier Lake, Sask. 10-P

ON DEMANDE — Instituteur ou institutrice pour le 1er juin 1923, pouvant enseigner l'anglais et le français. Pour plus amples renseignements s'adresser en indiquant le salaire, à Jean Savary, Boite No. 16, Willow Bunch, Sask. 8-10

PAR UNE seule application de notre préparation nous garantissons l'extermination complète des punaises, coquerelles, mitres ou toute autre vermine qui incommodent votre logis. Ecrivez à J. R. Bertrand, 1164 Henleaze Ave., Moose Jaw, Sask.

A VENDRE à Gravelbourg, maison de 46x50, en brique, deux étages, voisin du bureau de poste et dans le centre des affaires, contenant: étal de boucher avec espaces pour épiceries, bureau d'affaires; cuisine, salles, douze chambres à coucher, salle de bain; grange de 50x20; remise pour auto; hangar à farine avec chambre à saucisse; bâtisse à fumer les viandes, le tout éclairé à l'électricité et construit depuis quatre ans. S'adresser au Patriote de de l'Ouest, Prince-Albert.

MECANICIEN DEMANDE pour garage dans un des meilleurs centres canadiens-français de la Saskatchewan. Pour informations s'adresser au Patriote de l'Ouest. 14-

A VENDRE — Deux taureaux d'un an, Red Poll enregistrés, race idéale pour lait, viande délicate et uniforme. Prix modéré. Ed. Laurent, Alida, Sask. 10

A VENDRE — Dans un centre canadien-français, une maison de pension et écurie de louage. La maison comprend huit appartements; l'écurie peut loger 10 chevaux. Le tout sur deux lots à St-Victor, Sask. Vendra avec ou sans ameublement. S'adresser à boite postale No. 10, Willow Bunch, Sask. 8-1

HOTEL A VENDRE à Prince-Albert— Edifice de 120 x 130 pieds, trois étages, comprenant 30 chambres. Eau à tous les étages, système de chauffage à la vapeur. L'hôtel a été réparé, tapissé et peint dernièrement. Plancher du rez-de-chaussée en érable. Pour plus amples informations s'adresser au gérant du "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

Feuilleton du Patriote de l'Ouest.

La Petite Parisienne

ROMAN

PAR PAUL DE GARROS

No. 8

— Tout est possible. Qui vivra verra.

— Ce n'est pas cela que je vous demande. Vous tenez pour le mariage?

— Plutôt.

— Et moi pour la rupture. Voulez-vous que nous fassions un pari?

— Chut ! fit Charpy, j'entends M. Mauroy qui ouvre la porte de son cabinet...

IX

Sous prétexte qu'elle était fatiguée, qu'elle devait être fatiguée par le voyage de la veille, Elisabeth Mauroy décida de sa propre autorité de se lever tard ce matin-là.

C'était le 6 octobre. Il avait été convenu qu'on reprendrait les leçons ce jour-là.

La fillette, en faisant grasse matinée n'avait donc pas d'autre but que de retarder de quelques heures le commencement des leçons. Elisabeth, en effet, tout en sympathisant avec son institutrice, visait toujours à travailler le moins possible.

Mais, en ne voyant pas paraître son élève, à l'heure habituelle, dans la petite pièce attenante à sa chambre à coucher, qui leur servait de salle d'étude, Mlle Servant s'inquiéta et alla tout de suite aux nouvelles.

— Vous n'avez pas vu Mlle Elisabeth, demanda-t-elle à la femme de chambre qu'elle rencontra dans l'escalier.

— Non, mademoiselle, répondit Julie. Du moins, je n'ai pas vu mademoiselle depuis ce matin huit heures, quand je lui ai porté son petit déjeuner. Ah! je parie qu'elle est restée tout simplement au lit. J'ai vu ça, d'ailleurs, qu'elle avait l'intention de ne pas se lever de bonne heure. Quand je lui ai offert de l'aider à s'habiller, elle a répondu: 'Non, je n'ai besoin de personne !' C'était une manière de me signifier que je pouvais me dispenser de revenir. Ma foi, je me le suis tenu pour dit, je n'ai pas reparu. Et voilà déjà neuf heures et demie. Bien sûr que Mademoiselle n'est pas levée.

— Je vais jusqu'à sa chambre, fit doucement l'institutrice en continuant à descendre l'escalier pour gagner le palier du premier étage.

Quelques secondes plus tard, elle frappait à la porte de la fillette qui répondit d'une voix espiègle: 'Entrez', puis se cacha aussitôt sous les couvertures.

Renée entra dans la pièce et se dirigea vers le lit.

— Je vous vois, allez, petite paresseuse, dit-elle d'un ton moitié grondeur, moitié plaisant. Eh ! bien, on ne se lève pas aujourd'hui.

— Je suis fatiguée, balbutia la fillette en sortant sa tête hors de ses draps. L'air de la mer me débilite et m'énerve comme dit le docteur Dussart, aussi j'ai très mal dormi cette nuit.

— Quelle plaisanterie ! Vous ne vous êtes jamais mieux portée que depuis deux mois. L'air de la mer vous a fortifiée au contraire. Vous dormez là-bas comme un loir.

— Je suis fatiguée, tout de même.

— Du voyage alors ? Deux heures de chemin de fer, ce n'est pourtant pas bien terrible.

— Ecoutez, mademoiselle, reprit la fillette après un court silence, je vais vous expliquer, c'est une excuse que j'avais préparée pour mes parents au cas où ils se seraient aperçus de mon lever tardif, mais papa, étant à son bureau et maman au lit elle-même, peut-être, personne autre que vous ne s'en est aperçu. Et, pour vous, je n'ai pas besoin d'imaginer de mauvais prétextes. Je ne me suis pas levée ce matin parce que je n'avais pas envie de travailler.

— Cependant, tous ces jours derniers, vous paraissez enchantée de reprendre vos études. Pourquoi ce brusque changement ?

— J'ai réfléchi et j'ai compris que c'était inutile.

— Inutile ! Quelle idée ? Croyez-vous qu'il vous suffirait de savoir lire, écrire, et compter pour tenir dans le monde la place à laquelle votre fortune et la situation de votre famille vous destinent et vous donnent droit ?

— Je ne sais pas, mais je ne veux plus rien faire!

— Quelle est cette lubie nouvelle?

— Ce n'est pas une lubie, c'est une décision parfaitement raisonnée. Vous allez comprendre...Avec vous, je travaille passablement, parce que vous avez su me prendre, m'inspirer de la confiance et, par votre douceur affectueuse, gagner ma sympathie et mon affection.

— Voilà un aveu qui me fait grand plaisir, murmura Renée.

— Mais, continua Elisabeth, avec une autre institutrice qui ne saurait pas me prendre, qui ne m'inspirerait par conséquent aucun sentiment que j'ai pour vous, je ne ferai rien. Or, vous me quitterez bientôt sans doute.

— C'est une idée fixe. Vous m'avez déjà dit cela..

— Ah! vous vous souvenez que, cet été, quelque temps avant que nous partions pour la mer, je vous j'ai déjà exprimé ma crainte de vous voir partir... C'est fatal, vous ne pouvez pas rester indéfiniment institutrice d'Elisabeth Mauroy, ce qui ne serait pas gai, d'ailleurs... Vous avez d'autres aspirations à satisfaire....d'autres rêves à réaliser... Je vous ai dit tout cela, oui, n'est-ce pas?

— Parfaitement. Je m'en souviens fort bien. Et je vous ai répondu, je crois que je ne prévoyais aucun motif qui pût me forcer à partir, à moins que....

— Quoi?

— A moins qu'on ne me mette à la porte.

La fillette secoua la tête:

— Je ne me rappelle pas que vous m'ayez fait cette réponse, murmura-t-elle. En tout cas, si vous me l'avez faite, elle ne m'a pas convaincue. Et je persiste plus que jamais à croire que nous serons bientôt séparées!

— Plus que jamais! Pourquoi? Vous avez de nouvelles raisons d'envisager cette séparation comme sûre et prochaine?

Elisabeth rougit et balbutia après un court silence:

— De nouvelles raisons?... Non, ce sont les mêmes...

Gênée par l'insistance de l'enfant, Renée voulut y couper court.

— Allons, en attendant que je parte, il faut tout de même que nous essayions de travailler ce matin. Voulez-vous?

— Puisque vous l'exigez!

— Je vais donc vous laisser vous habiller, ou appeler Julie pour qu'elle vous aide et, dans une demi-heure, vous viendrez me rejoindre dans la salle d'étude. C'est convenu, n'est-ce pas? Vous me ferez plaisir.

— Alors, je n'ai plus d'objection à faire.

— Chère petite, vous êtes meilleure que vous ne voulez le laisser croire.

— Avec vous, oui. Mais pas avec celle qui vous remplacera... si vous partez.

— Vous ne pouvez pas savoir ça d'avance... Allons, à tout à l'heure!

Renée fit à la fillette un signe amical et sortit de la pièce, un peu triste et préoccupée, malgré ses efforts pour paraître insouciante.

Mais elle avait à peine fait quelques pas qu'elle se trouva en face d'Hubert qui sortait de sa chambre tout proche. Il semblait l'avoir guettée.

— Mademoiselle, murmura-t-il, à demi-voix, je vous supplie de m'accorder deux minutes d'entretien. Il faut absolument que je sache à quoi m'en tenir sur.... une chose qui est pour moi d'une extrême importance.

Il se tut, il était si ému que les mots ne parvenaient pas à sortir de sa gorge.

Une émotion semblable envahit la jeune fille, qui rougit d'abord, puis balbutia péniblement:

— Je suppose qu'il s'agit de la question qui, depuis six semaines, a déjà fait l'objet de nombreuses conversations entre nous.

— Bien entendu.

— Et je croyais que nous n'avions plus rien à nous dire sur ce sujet.

— Pardon, j'ignore toujours quelle est votre pensée vraie, intime sur ce point capital...je n'ai pas pu lire au fond de votre coeur et je vous supplie de me dévoiler le mystère de votre âme, car la perplexité où vous me laissez me cause une telle angoisse que je ne veux plus vivre ainsi. Je vous en conjure, mettez un terme à cette angoisse qui me torture...

— L'endroit me semble bien mal choisi pour une explication, observa Renée.

— Il est moins compromettant pour vous que n'importe quel autre. Je vous ai rencontrée par hasard, nous échangeons quelques mots en passant... Et personne au surplus ne peut nous surprendre. Du reste le mot, le seul mot que je vous demande est vite prononcé.

— Je vous ai dit que je ne vous épouserai pas contre la volonté de votre père.

— Oui, je sais cela, mais ce n'est pas cela qui me tient à coeur. L'obstacle que vous prévoyez du côté de mon père, je le renverserai, mais, pour le renverser, il faut l'aborder, et je ne veux pas l'aborder avant de connaître vos sentiments à mon égard. Que me servirait, en effet, d'obtenir de mon père son consentement à notre mariage, si vous vous n'y donniez pas votre adhésion? Donc, ce qu'il m'importe surtout, par-dessus tout de connaître, c'est la façon dont vous accueillez le grand, le profond amour que je vous ai voué. Rien ne compte en dehors de cela.

Renée, baissant les yeux, balbutia:

— Je ne peux pas nier que j'éprouve pour vous une très vive sympathie. Votre amour que je crois sincère — et qui est en tout cas absolument désintéressé — m'a émue, touchée...plus peut-être que je vous l'ai laissé voir jusqu'à présent...

Hubert, les yeux brillants de joie, prit les mains de l'institutrice qu'il baisa longuement.

— Merci, merci de tout coeur! murmura-t-il. D'un malheureux désemparé qui était tout près de se laisser aller au désespoir, vous faites le plus heureux des hommes. Alors, c'est: oui?

— Toujours dans les conditions que je vous ai indiquées.

— Bien entendu...Donc, si demain mon père va demander à M. Servant votre main pour moi, vous direz oui?

— Parfaitement..

— Soyez bénie pour toute la joie que vous me donnez! Eh bien, ce soir même, mon père saura ce qu'il doit faire pour assurer le bonheur de son fils. Et demain...

Il n'acheva pas. Un geste acheva sa pensée.

Machinalement, Renée tourna ses regards vers la porte de la chambre d'Elisabeth en se rappelant l'entretien qu'elle venait d'avoir avec la fillette.

"Demain, se dit-elle tout bas, en remontant lentement vers son appartement, demain, je serai peut-être chassée de cette maison.."

X

M. Louis Mauroy, après avoir lu et signé son courrier, se disposait à prendre sa canne et son chapeau pour aller faire un tour de promenade, comme il en avait l'habitude chaque soir, lorsqu'on frappa à sa porte.

— Entrez, fit-il.

Ce fut Hubert qui apparut sur le seuil. Le jeune homme avait l'air grave, soucieux et en même temps décidé.

— Je ne te dérange pas, papa? demanda-t-il.

— Non, pourquoi?

— Parce que j'ai à te parler d'une chose importante et je vais sans doute te retenir un bon moment, ce qui t'empêchera d'aller prendre l'air.

— Peu importe! si l'entretien que tu me demandes est utile, je sacrifierai volontiers ma promenade.

— Merci; je crois, en effet, que cet entretien est utile pour nous tous et je préfère ne pas le différer, afin de faire cesser au plutôt une situation pénible.

— Oh! oh! voilà de bien grands mots! s'exclama l'industriel. Eh bien, je suis à ta disposition. Parle.

Si résolu qu'il fût, le jeune homme hésita quelque secondes. Enfin, prenant son courage à deux mains:

— Voici, commença-t-il, ce que je désire te dire... et déjà depuis plusieurs semaines. Tu n'es pas sans avoir remarqué, car tu es très observateur, que Mlle Renée Servant a fait sur moi une très vive impression.

— Ah! Ah! nous y voilà, mâchonna tout bas M. Mauroy.

Et, tout haut:

— Un enfant l'aurait remarqué, mon ami.

— D'ailleurs, je n'ai pas cherché à me cacher, continua Hubert, car le sentiment qu'a fait naître dans mon coeur Mlle Servant n'est pas de ceux qu'on doive dissimuler.

— C'est un amour profond, violent, mais loyal, sérieux, honnête.

L'industriel sourit et murmura:

— En un mot, c'est un amour avouable, puisque vous êtes libres tous deux.

Le jeune homme se crut encouragé par ce ton calme, presque bienveillant. il reprit:

— Donc, m'étant senti attiré très vivement vers Mlle Servant dès le premier jour de son arrivée parmi nous, je me suis laissé aller à cette inclination... Maintenant, je l'aime et mon voeu le plus cher est qu'elle devienne ma femme.

— Et probablement, répondit le père, son voeu le plus cher, à elle, est que tu deviennes son mari. Ce serait en efet, pour elle ,une agréable solution!

Décontenancé d'abord par ce persiflage, Hubert se ressaisit rapidement et faillit lancer une réplique assez dure. Mais quelques secondes de réflexion lui firent comprendre que ce serait un mauvais moyen pour obtenir le résultat qu'il désirait. Il se contint, se calma, et dit sans amertume:

— Je dois t'avouer que Mlle Renée connait mon amour et qu'elle n'y est pas insensible. Je crois donc pouvoir déclarer qu'elle consentirait en effet à devenir ma femme...

— Elle nous ferait ainsi beaucoup d'honneur.

— Voyons papa, pourquoi, cherches-tu à me blesser en t'exprimant de cette façon désobligeante sur le compte de celle que j'aime? Je ne ferai pas plus d'honneur à Mlle Servant en lui demandant sa main qu'elle nous en fera en l'accordant. La question est tout autre. L'affection réciproque que nous éprouvons l'un pour l'autre nous met sur un pied de parfaite égalité. Et si nous pouvons, comme je l'espère, unir nos deux destinées pour la vie...

— Oh! pour la vie? voilà ce qu'on ne sait jamais.

— Enfin, c'est à cela qu'on vise en se mariant. Voyons, où en étais-je?... Ah!.... Je disais donc que Mlle Renée Servant consentirait à m'épouser, si tu donnais à cette union ton adhésion pleine et entière.

— Vous n'avez que faire de mon adhésion. Vous êtes majeurs, tous les deux, libres par conséquent de vous marier quand et comme vous jugerez bon, car avec les lois nouvelles, la volonté des parents compte pour si peu!

— C'est peut-être parce que les parents ont abusé fréquemment de leurs prérogatives que les lois nouvelles ont voulu les limiter.

— Peut-être. Je n'apprécie pas, je constate.

— Mais tu ne réponds pas à ma question, poursuivit Hubert tenace. J'ai dit que Mlle Renée consentirait à m'épouser si tu donnais ton adhésion; c'est donc que nous n'avons pas l'intention de nous en passer, quoique, effectivement, nous puissions assez facilement le faire. En d'autres termes, Renée ne veut entrer dans notre famille qu'avec l'assentiment de tous, de toi, de maman...

— C'est très gentil de sa part, interrompit M. Mauroy d'un ton ironique. Mais en ce qui me concerne, elle n'aura pas cette satisfaction.

— Pourquoi?

— Je n'ai pas d'explications à te donner. Si tu épouses Mlle Servant, ce sera sans mon consentement, ou plutôt contre mon gré.

— Qu'as-tu à lui reprocher? Elle appartient à une excellente famille, sur laquelle grand'mère possède les meilleurs renseignements; elle a été riche autrefois et sa ruine récente est le résultat d'un accident qui peut arriver à tout le monde, même à toi. Elle est distinguée, instruite, parfaitement élevée et de plus, fort jolie. Jamais je ne trouverai une femme aussi accomplie.

— C'est possible, mais je n'en veux pas comme belle-fille.

— Enfin, pourquoi? Pourquoi? Cette obstruction systématique est déconcertante, exaspérante.

— C'est cela, injurie-moi.

— Alors, donne-moi tes raisons, je t'en conjure! Si tu as une arrière-pensée, dis-la moi.

— Je n'ai aucune arrière-pensée Mlle Servant ne me plait pas, voilà tout; et cela suffit. Déjà, comme institutrice, c'est à peine que je la tolère. A plus forte raison...

— Tu tiens donc à me rendre éternellement malheureux! interrompit Hubert d'une voix brisée.

— C'est au contraire parce que j'ai le souci de ton bonheur que je voudrais te détourner de cette union.

— Antipathie instinctive! Est-ce sérieux, papa?

— C'est très sérieux. Je crois sincèrement que Mlle Servant n'est pas la femme qu'il te faut. Sais-tu comment on l'appelle ici, parmi les ouvriers de l'usine et même les domestiques?

— On l'appelle La Petite Parisienne.

— Eh bien, ce n'est pas une épithète injurieuse.

— En soi, non. Mais l'intention qu'on y attache révèle qu'on a en médiocre estime la personne en question. En tous cas, jamais épithète n'a été à mon avis mieux appliquée. Elle évoque la frivolité, la légèreté, la vanité, le besoin de luxe et de toilette, la vie en dehors, la dissipation, le flirt... Ce n'est pas avec cela, vois-tu, qu'on fait les bonnes mères de famille et les épouses vertueuses.

Le jeune homme baissa la tête découragé et peut-être un peu inquiet.

— Voilà ce que j'avais à te dire, conclut M. Mauroy, maintenant, réfléchis et décide.

Il y eut un silence pénible. Puis Hubert se ressaisissant répliqua:

(à suivre)

Pensionnat de St-Louis, Sask.

Le nouveau couvent construit en brique solide, au village, sur les bords de la rivière, à l'ombre des grands bois, avec toutes les améliorations modernes, lumière électrique, eau chaude et eau froide, bains, cabinets de toilette à tous les étages, promet aux élèves le bien-être et le progrès.

L'instruction donnée par des Religieuses diplômées est toute supérieure. On y enseigne tout ce qui est nécessaire pour parfaire l'éducation de la jeunesse: religion, sciences et arts.

Nous acceptons les filles à tout âge et les garçons jusqu'à leur treizième année.

Pour les conditions, qui sont des plus acceptables, s'adresser à:

Révérende Mère Supérieure, Couvent,

ST. LOUIS - - - SASK.

Académie et Pensionnat de Notre-Dame de Sion

PRINCE-ALBERT, Sask.

Vous trouverez ici une éducation soignée, un cours d'études complet, une parfaite discipline et un milieu idéal.

Le cours d'études comprend le cours complet adopté par le gouvernement de la Saskatchewan, de plus le français est enseigné dans toutes les classes.

Leçons de musique, de peinture, de dessein, de travaux à l'aiguille, de dactylographie et de sténographie.

La Révérende Mère Supérieure rappelle aux lecteurs du "Patriote" qu'elle donnera très volontiers tous les renseignements qui lui seront demandés, soit au sujet du Pensionnat, soit à celui du Noviciat récemment érigé à Prince-Albert pour la formation des Soeurs de Choeur et des Soeurs Converses.

p. 1-1-21

Pensionnat de la Présentation de Marie

DUCK LAKE, SASK.

Cette institution occupe un site agréable et des plus salubres. Elle réunit toutes les conditions nécessaires au développement physique, intellectuel et moral des élèves.

Le système d'enseignement est parfaitement bilingue. Les Hautes études, faisant suite au 8ème Grade, ont pour but spécial la formation des jeunes filles pour la carrière d'Institutrice dans cette Province.

Pour conditions s'adresser à la Rvde. Sr. Directrice.

Pensionnat Notre - Dame du Sacré-Coeur, Prud'homme, Sask.

Désirez-vous donner à vos enfants une éducation soignée, un cours d'études tel que demandé par la province de la Saskatchewan? Adressez-vous aux religieuses de la Providence.

Outre le françats qui reçoit une attention toute particulière dans les classes, on enseigne la musique, le dessin et les travaux à l'aiguille de tous genres.

Les jeunes filles désireuses de se livrer à la carrière de l'enseignement trouveront dans cette institution entière facilité pour se préparer aux différents diplômes requis à cet effet; elles sont donc admises à tout âge; les garçons sont acceptés jusqu'à leur treizième année.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Révérende Mère Supérieure.

COLLEGE D'EDMONTON

dirigé par les

Pères Jésuites

et agrégé à l'Université Laval

COURS CLASSIQUE bilingue, à base française, conduisant aux degrés de bachelier et donnant accès à toutes les carrières, sacerdoce, droit, médecine, etc.

COURS COMMERCIAL en anglais, tenue des livres, clavigraphie, sténographie, etc. Collation de diplômes d'affaires.

DOUBLE COURS PREPARATOIRE, français et anglais, préparant aux cours Classique et Commercial.

Adresse: Rév. Père RECTEUR

Collège des Jésuites,

Edmonton - - - Alta.

Autour de la Ferme

L'admission des boeufs maigres canadiens en Grande-Bretagne

La loi sur l'importation des animaux, adoptée par le Parlement de la Grande-Bretagne à la deuxième session de 1922, spécifie les conditions auxquelles les boeufs canadiens peuvent être importés dans ce pays. Voici un compte-rendu des principales dispositions de la loi, qui constitue un amendement à la loi des maladies des animaux, 1894 à 1914, et cette loi peut être citée sous le titre de Loi des maladies des animaux, 1894 à 1922.

Importation de boeufs maigres canadiens

Les bovins maigres canadiens peuvent être débarqués en Grande-Bretagne sur pied, à condition:

(a) Qu'ils soient marqués d'une façon indélébile et de la façon prescrite par le Ministre de l'agriculture de la Grande-Bretagne, et qu'ils aient été expédiés directement d'un port canadien dans un navire inspecté convenable et bien aménagé pour cela.

(b) Que ces animaux aient, pendant une période de trois jours entiers, immédiatement avant et pendant l'expédition, été tenus séparés des autres animaux et que, à l'examen fait pendant la période de trois jours et quotidiennement pendant le voyage par un officier vétérinaire du Dominion, aucun animal n'ait été trouvé atteint de la peste bovine, de la pleuro-pneumonie, de la fièvre aphteuse ou de la gale.

(c) Que le navire pendant le voyage ne touche à aucun port en dehors de la Grande-Bretagne et que les animaux soient déchargés à un port approuvé.

Au déchargement les bovins seront maintenus isolés jusqu'à ce qu'ils aient été examinés et qu'un permis de transport leur ait été accordé. Au cas où la présence de la peste bovine, de la pleuro-pneumonie, de la fièvre aphteuse aurait été découverte tous les bovins débarqués seront abattus.

Si le Ministre a lieu de croire que l'une ou l'autre des maladies mentionnées existe au Canada, ces dispositions peuvent être suspendues pour le temps qui peut être jugé nécessaire afin d'éviter le risque de l'introduction d'une de ces maladies en Grande-Bretagne.

Importation d'autres animaux

Le Ministre de l'agriculture de la Grande-Bretagne est autorisé à permettre de temps à autre l'importation d'autres animaux canadiens, autres que des bovins maigres. En ce qui concerne les bovins les conditions sont les suivantes: présentation d'un certificat émanant d'un fonctionnaire canadien dûment autorisé, établissant que les animaux ont été éprouvés contre la tuberculose au cours du mois précédant l'expédition et qu'ils ont été trouvés exempts de cette maladie, que les animaux ont été débarqués conformément aux conditions que les autorités peuvent prescrire et juger nécessaires pour prévenir l'introduction de maladies, autres que la tuberculose.

L'expression "Canadien" en ce qui concerne les animaux signifie qu'ils sont nés et élevés au Canada. L'expression "bovins maigres" se rapporte aux bêtes bovines châtrées, destinées à l'engraissement et non pas à l'abatage immédiat.

Aucune indemnité n'est payable sur les animaux importés abattus.

Un droit ne devant pas dépasser six pence par tête sera perçu sur les animaux importés pour couvrir les frais des vétérinaires.

Règlements des mouvements des bovins importés

La liste annexée à la loi porte que le permis accordé pour l'enlèvement des bovins importés autorise le transport de ces animaux à un marché, à un abattoir ou à d'autres locaux. Lorsque les bovins sont transportés à un marché autorisé, ils doivent être tenus séparés de tous les autres animaux importés. Pour leur enlèvement du dit marché un permis est exigé, et ce permis doit accompagner les animaux pendant le temps qu'ils sont transportés. Ils doivent, autant que possible, être transportés directement et par voie ferrée, sans délai inutile, à leur désignation autorisée. Au cours du transport ils ne doivent pas être enlevés du wagon, sauf lorsqu'ils sont nourris ou abreuvés.

Rien dans ladite formule ne s'applique aux bovins importés destinés à l'exposition ou à d'autres fins exceptionnelles.

La loi entre en vigueur par arrêté en conseil le 1er avril 1923 ou à toute autre date précédente désignée par l'arrêté.

—:*:—

Les fleurs vivaces sur la ferme

Les fleurs vivaces sont de plus en plus appréciées par les cultivateurs et leurs familles, à mesure qu'elles sont mieux connues dans nos jardins publics, les stations expérimentales, les jardins scolaires, etc.

Les fleurs vivaces de pleine terre conviennent tout spécialement pour embellir les alentours des maisons de campagne, pour les raisons suivantes: elles n'exigent que peu de temps et d'attention, pendant la saison du plus gros travail sur la ferme ordinaire par comparaison à beaucoup des fleurs annuelles. Elles se multiplient facilement par voie de semis, par les éclats des tiges et des racines ou par le procédé très simple de la division. En général elles sont moins sujettes aux attaques des insectes et des maladies que les fleurs annuelles. Toutes les localités canadiennes ont leur propre groupe de fleurs sauvages vivaces indigènes. Beaucoup d'entre elles ont une très grande beauté, et comme elles sont naturellement très rustiques elles sont souvent les plus satisfaisantes de toutes celles que l'on peut obtenir pour l'effet en masse, le long des bords et dans les bordures autour du jardin de la ferme. Voici quelques fleurs communes et utiles: Asters vivaces, verge d'or, lis, trilliums, menthe et pâquerette. En les combinant avec d'autres on peut obtenir des groupes très attrayants et à peu de frais. Lorsque l'on veut disposer les groupes de fleurs vivaces de façon à obtenir les meilleurs effets, il est souvent utile de connaître la saison de floraison, la hauteur et les habitudes des plantes. La liste suivante de quelques fleurs favorites donne une floraison continuelle, à partir des crocus qui fleurissent dans la neige même, au printemps, jusqu'aux asters vivaces qui fleurissent encore sous la neige en automne. Les sous-groupes d'après la saison sont arrangés d'après la hauteur moyenne des plantes. Les plantes à pousse basse sont mentionnées les premières dans chaque groupe. Les plantes très ornementales lorsqu'elles ne sont pas en fleurs sont imprimées en lettres noires:

SAISON—

Commencement du printemps; crocus, **tulipes**, narcisses et tulipes **Darwin**.

Fin du printemps; iris, colombines, **pavot d'Orient**, **pivoines**, **dicentra.**

Commencement de l'été; oeillets, digitale, **alpiste**, pied d'alouette et roses **trémières**.

Mi-été; **nénuphars**, coréopsis, lis tigré, **asperge** et dahlias.

Fin de l'été; phlox, soleil d'Afrique et **rudbeckie.**

Automne; **gysophile** et asters vivaces.

Ces fleurs vivaces rustiques se cultivent **facilement** par voie de semis. Elles **poussent** plus lentement que les **annuelles**, cependant quelques-unes **d'entre** elles comme le pavot d'**Islande**, fleurissent la même saison lorsqu'elles sont semées tôt. Ce sont les semis de pleine terre qui réussissent **généralement** le mieux, du moins pour le débutant. Préparez la terre après les gros travaux du printemps dans un endroit chaud, bien abrité, plus ou moins ombragé, ameublissez le sol jusqu'à ce qu'il soit souple, à surface fine et lisse. Semez en lignes plates à quatre pouces d'espacement, recouvrez la graine légèrement et tassez doucement la surface. Arrosez sans excès et répandez un peu de terre fine. Protégez contre le soleil très brillant ou les grands vents. Eclaircissez les plants lorsqu'ils lèvent et transplantez permanemment en place lorsqu'ils ont deux ou trois pouces de hauteur. On a bien réussi en semant à l'endroit permanent même au commencement de septembre.

Les différentes espèces de fleurs vivaces que nous venons de mentionner se divisent en nombreuses variétés, dont la hauteur et l'époque de floraison varient également. Vous pouvez vous procurer tous les détails à leur sujet en vous adressant à votre station expérimentale. Venez voir ces fleurs pousser pendant l'été. La liste que nous venons de donner ne contient peut-être pas celles que vous préférez. Par exemple nous n'avons pas mentionné la pensée, la reine des fleurs, parce que c'est l'une des nombreuses bisannuelles qui ne vivent que deux ans. Nous avons omis les roses, car elles appartiennent aux arbustes, puisque leurs fleurs sont portées sur le bois de l'année précédente. Quelques fleurs vivaces commencent à dépérir après deux ou trois saisons de pleine floraison. Il faut avoir des plants jeunes et vigoureux poussant dans une couche pour les remplacer. Il faut enlever les vieilles racines qui souffrent d'être trop serrées et les diviser en n'employant pour la plantation que les parties fraîches et vigoureuses. Après la première gelée destructive, coupez à quelques pouces du sol les tiges des fleurs vivaces. Vous pouvez vous en servir pour protéger les bulbes ou les racines en hiver ou les enlever lorsque les couches ou les plates-bandes reçoivent leur application de fumier grossier et pailleux en automne. Ce fumier doit être appliqué aussi tard que possible avant la neige. On enlève généralement les bulbes de tulipes pour les faire sécher dès qu'ils ont mûri après la saison de floraison et on les replante en octobre. On enlève les dahlias avant les gelées rigoureuses et on les dispose dans une bonne cave jusqu'au printemps suivant. Le gros fumier employé pour protéger en hiver doit être enfoui à la bêche au commencement du printemps. Le sarclage et la coupe des fleurs, voilà tous les soins qu'exigent ces superbes fleurs pendant l'été.

J. A. Clark, régisseur,
Station expérimentale de Charlottetown, I. P.-E.

—:*:—

Soins qu'il faut donner aux agneaux

Les brebis portières doivent être en bon état de chair — ni trop grasses ni trop maigres, jusqu'au moment de l'agnelage. Les brebis trop en chair forment généralement beaucoup de graisse à l'intérieur, ce qui empêche le bon développement de l'agneau; c'est aussi très souvent la cause directe de bien des maladies au moment de l'agnelage. Par contre, les brebis trop maigres ne donnent pas suffisamment de nourriture pour assurer le développement des agneaux, soit avant, soit après la naissance. Voici une bonne ration pour les brebis portières: mélange d'une partie et demie d'avoine à une partie de bon son de blé, donné à raison de une demi-livre par brebis et par jour, avec deux livres de bonnes racines et deux à trois livres de bon foin de trèfle par jour. Réduire la quantité de racines un mois avant l'agnelage.

Au moment de l'agnelage, le berger doit surveiller attentivement son troupeau, nuit et jour. Ceci s'applique particulièrement aux jeunes mères et pour les parturitions doubles ou triples. Très souvent, un de ces agneaux est plus faible que l'autre et s'il se refroidit, il peut mourir avant d'acquérir suffisamment de force pour être allaité.

Lorsque l'agnelage se fait de bonne heure, il est essentiel d'avoir une loge confortable; il est même bon de l'avoir en tout temps, car les brebis qui ont deux ou trois agneaux refusent très souvent d'en prendre soin, si on les laisse dans le troupeau. En outre, après l'agnelage, les brebis exigent une alimentation plus généreuse, ce que l'on peut faire dans la loge. Une bonne surveillance pour aider les brebis faibles abaissera le nombre de pertes. La "fièvre de lait" peut se produire chez les brebis fortes laitières; lorsqu'elle survient, il faut baigner la mamelle dans l'eau chaude, la sécher parfaitement et la frotter avec du saindoux pur, aussi souvent que la brebis peut supporter cette opération. Si les trayons sont mordus par les agneaux et douloureux, on fait deux applications de vaseline par jour. On enlève alors aux ciseaux toute la laine sur les mamelles affectées qui pourrait empêcher les agneaux de bien téter.

On a constaté que les agneaux se mettent bien vite à manger un peu de mélange de grain que l'on donne à leurs mères, c'est pourquoi on fera bien d'avoir, à un bout de la loge, un petit coin réservé aux agneaux où on pourra les nourrir séparément. Une bonne ration pour les agneaux consiste en deux parties de son de blé, une partie d'avoine concassée, une partie de blé d'Inde finement moulu et de un quart à une demi-partie de tourteau de lin. L'avoine ronde peut faire, mais l'avoine broyée est préférable. Si une brebis ne donnait pas suffisamment de lait pour ses petits, on pourra y remédier en donnant à l'agneau deux ou trois repas de lait de vache par jour.

Tous les agneaux devraient être marqués quelques jours après la naissance. En ce faisant, on évitera bien des difficultés par la suite. Tous les agneaux malades qui ne valent rien pour la reproduction devraient être châtrés, et la queue devrait être amputée à l'âge de deux ou trois semaines.

Comme beaucoup des échecs dans l'industrie ovine peuvent être attribués à l'insouciance et à la négligence pendant la période de la reproduction et de l'agnelage, il est essentiel pour réussir que l'on donne au troupeau beaucoup de soin et d'attention.

—:*:—

L'apiculture sur la Prairie

(Notes des fermes expérimentales)

L'apiculteur a fait de grands progrès sur la Prairie canadienne. Nous en avons la preuve dans le développement rapide de l'association manitobaine des apiculteurs. Beaucoup de membres disent avoir obtenu d'excellentes récoltes de miel extrait. Certains apiculteurs du Manitoba ont eu des récoltes avantageuses de miel en rayons.

La station de Morden s'est beaucoup occupée des abeilles en ces deux dernières années. Elle a obtenu plus de miel par ruche en 1922 qu'en 1921, mais dans une année comme dans l'autre le rapport a été tout à fait avantageux.

Nous recevons beaucoup de demandes de renseignements au sujet de l'industrie, principalement du Manitoba et de la Saskatchewan. Quelques-uns de nos correspondants désirent se renseigner sur une phase spéciale comme l'hivernage en plein air, la sorte de ruches à employer, la dimension des chambres à couvain, les récoltes à cultiver pour la production du nectar, mais la majorité de nos correspondants sont des débutants qui désirent savoir où ils peuvent se procurer une ou deux colonies d'abeilles et qui demandent des renseignements imprimés sur ce point.

Le moyen le plus satisfaisant de se faire un rucher est d'acheter au printemps une ou deux colonies populeuses et saines, complètes, en ruche. Ceci coûtera un peu plus cher dans la plupart des cas que l'achat de cadres et d'abeilles ou de paquets de deux ou trois livres, mais la colonie complète est plus simple pour le commençant. Des paquets d'abeilles importés des Etats du sud au commencement de mai 1921 et 1922 ont produit, sans aucune exception, de bonnes récoltes de miel l'année où ils ont été apportés à Morden. On donne à ces abeilles en paquets des cadres de miel dans leur ruche.

Un grand nombre de gens de la Prairie se montent des ruchers. La production du miel va augmenter au pays et il est probable que ce produit se vendra moins cher. Cependant on dit aussi que nos gens emploient le miel de plus en plus dans leur régime et que la demande de miel produit au pays augmentera. Certains apiculteurs du Manitoba prétendent qu'il y a profit à garder des abeilles, pourvu qu'on leur donne des soins intelligents, même si le miel se vendait à des prix encore plus bas que ceux qui ont eu cours au Manitoba l'année dernière.

Mais il est certain qu'il y a un très grand nombre d'avantages réels à garder sur la ferme une couple de ruches d'abeilles italiennes vigoureuses, quand même on ne se mettrait pas au commerce du miel. Les abeilles sont utiles dans la pollinisation des arbres fruitiers, des arbustes fruitiers et des vignes dans le jardin potager. La conduite du rucher est un passe-temps intéressant et avantageux. Le miel que l'on récolte chez soi forme un aliment sain et utile qui améliore beaucoup le régime alimentaire. L'apiculture est un succès au point de vue pratique et l'on peut compter que cette industrie se développera.

W. R. Leslie, régisseur,
Station expérimentale,
Morden, Man.

—:*:—

Traitement des maladies charbonneuses

Les maladies charbonneuses du grain sont très désastreuses au point de vue économique, et tout cultivateur devrait apprendre à les combattre pour protéger ses propres récoltes, aussi bien que celles de ses voisins. Les traitements qui ont été proposés sont relativement simples et devraient trouver une place dans la routine de toutes les fermes. Voici une liste des maladies charbonneuses des céréales; le traitement est indiqué pour chacune d'elle. Nous donnons ci-après la description complète des différents traitements:

BLE

Carie du blé — Un criblage bien exécuté du grain de semence enlèvera la plupart des boules de carie. En trempant ensuite le grain dans une solution de formaline ou en le saupoudrant de formaline, on prévient entièrement ces maladies. La poussière de carbonate de cuivre donne de bons résultats et s'applique facilement, mais elle n'a pas encore été soumise à un essai assez prolongé pour être recommandée d'une façon générale.

Charbon — Cette maladie ne peut être prévenue que par la désinfection de la semence, parce que la plupart des champignons ne sont pas portés sur la surface de la semence. L'infection est produite par une petite partie du champignon, portée dans le grain. Le traitement à l'eau chaude est le seul moyen de prévenir cette maladie.

ORGE

Charbon couvert — Trempage ou saupoudrage à la formaline.

Charbon nu — Ce charbon est semblable au charbon du grain et ne peut être prévenu que par le traitement à l'eau chaude.

AVOINE

Charbon — Employer le traitement à la formaldéhide sec ou le saupoudrage à la formaline. Pour l'avoine, l'un ou l'autre de ces traitements affecte beaucoup la faculté germinative de la semence et l'on devrait employer la poussière d[e] carbonate de cuivre.

BLE D'INDE

Charbon — Cette mal[adie] ... pas transmise dans le grain de se-mence ni dans la surface du ... mais les germes sont dans le s... où ils restent d'une année à l'... et la maladie se propage dans le champ, des plants infectés a... plant sains. Des "tumeurs" ... charbon se produisent sur t... les parties de la plante. Les se... moyens qui existent de préve... cette maladie sont de pratiquer l'... assolement, de ramasser et de b... ler autant que possible toutes l... tumeurs de charbon.

TRAITEMENT

Trempage à la formaline — Re... plir des sacs à moitié pleins ... grain, ajouter une chopine de f... maline (40 pour cent de formal... hyde) à 40 gallons d'eau, plon... les sacs dans la solution pend... dix minutes en les élevant et en l... rabaissant pour chasser les bul... d'air. Sortir les sacs, les lais... s'égoutter, puis étaler le grain p... le faire sécher. Avoir soin de ... pas remettre le grain dans les s... qui avaient contenu la graine av... le traitement. Se servir de s... neufs, ou de sacs qui ont été tr... pés dans la solution et séchés. ... solution peut être employée co... nuellement; elle ne s'affaiblit ...

Saupoudrage à la formaline — Faire diluer une chopine de for... line (40 pour cent de formald... de) dans 40 gallons d'eau. M... le grain en tas, sur un planc... propre. Saupoudrer la solu... avec un balai ou un arrosoir, ... mélanger à la pelle. Lorsque ... grain est également mouillé, le mettre en tas et le recouvrir ... sacs propres pendant deux heu... puis l'étaler pour le faire séche... le mettre dans des sacs propr... Quarante gallons de solution su... sent pour quarante à cinqu... boisseaux de semence. Si les mailles se font bientôt après ... traitement, régler le semoir p... que la semence coule librement non la densité de la récolte s... trop claire.

Traitement à la formaline s... — Faire diluer une chopine de f... maline (40 pour cent de formal... hyde) avec quarante gallons d'... pulvériser cette solution sur ... grain et retourner celui-ci à ... pelle en même temps. Une pi... de la solution suffit pour cinq... te gallons de grain. Recouvrir ... tas avec des sacs ou des couver... res pendant cinq heures. On p... alors semer le grain sans le f... sécher.

Poussière de carbonate de c... vre — Empoyer deux onces ... carbonate de cuivre finement d... sé par boisseau de semence et ... poussière dans un baril et l'on couvre le bout ouvert de ce baril ... fixant un morceau de toile ou ... sac par-dessus. On roule ens... le baril sur le plancher jusqu'à ... que la poussière ait été parfa... ment distribuée sur la seme... On peut appliquer ce traitem... n'importe quand avant les sem... les.

Traitement à l'eau chaude — ... traitement est difficile à appliq... à moins que l'on ait de la va... dans la laiterie ou sur la ferme, à moins qu'il n'y ait, près de ... une fromagerie où l'on peut tr... ver cette vapeur. Les sacs de gr... sont mis dans de l'eau et on en... de la vapeur dans cette eau ... qu'à ce qu'elle ait une températ... de 127 F. On maintient alors ... température entre 124 et 127 deg... pendant dix minutes, en laiss... pénétrer suffisamment de vap... pour cela. On sort alors les s... on les fait égoutter, et on étale grain pour le faire sécher.

EN FAMILLE

L'ASCENSION

L'Ascension, fête radieuse, — ineffable couronnement des mystères de l'Homme-Dieu, — jour de gloire et d'espérance, — triomphale envolée de Jésus au céleste séjour.

La terre s'est parée des prémices de sa fécondité; les coeurs sont embaumés des fraîches exhalaisons de la verdure printanière et des grâces nouvelles de la saison pascale. C'est le Mois de Mai. Heureux Mois, non plus sombre et froid comme Décembre qui vit les modestes et suaves joies de Bethléem, non plus sévère et lugubre comme Mars, témoin du Drame Sanglant du Calvaire, mais épanoui, ensoleillé, souriant, fécond de vie et d'espoir. C'est à la fois, le Mois béni de l'Ascension de Jésus et le doux Mois de Marie, la Mère Immaculée du Fils de Dieu.

L'Ascension, jour de paix et de sérénité

Les Disciples, les Saintes Femmes et la Vierge-Mère s'étaient groupés autour du Maître. L'heure de la séparation était venue. Une douce mélancolie sans tristesse avait envahi ces âmes aimantes et recueillies: "Si vous m'aimez, avait dit Jésus, vous vous réjouirez de ce que je m'en vais à mon Père." (JoanXIV 28). Méditatifs et silencieux, tous repassaient dans leur mémoire les marques de bonté et de condescendance prodiguée par le Verbe incréé, et les solennels enseignements reçus de sa bouche sacrée. A l'école du Maître adoré, les Confidents de son Coeur avaient appris à le connaître, à s'attacher à Lui. Ils savaient que, Fils consubstantiel du Père, Il était sorti de Dieu. (Joan XIV 28). Ils tenaient de Lui la plus sublime et la plus extraordinaire mission, enseigner tous les peuples de l'univers: "Allez dans le monde entier, avait-il ordonné, prêchez l'Evangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, mais qui ne croira pas sera condamné." (Marc XVI).

L'Ascension ineffable couronnement des Mystères de l'Homme-Dieu

Du sommet du Mont des Oliviers, piédestal de son triomphe, Jésus, entouré de 120 disciples présents, pouvait contempler le plus impressionnant panorama. Que de souvenirs alors se pressèrent à sa mémoire! Le Cédron, torrent dont le Messie humilié avait bu les eaux bourbeuses; Gethsémani, témoin de la plus angoissante des agonies; le jardin où le calice de toutes les expiations fut consommé jusqu'à la lie; Béthanie, l'heureux village où Jésus recherchait l'hospitalité de Lazare et de ses soeurs; Jérusalem, la cité ingrate et réprouvée, objet des larmes du Rédempteur; puis au fond du tableau, le Golgotha et le Calvaire, théâtre de l'excès d'amour et de l'immolation du Divin Crucifié. Hélas, penché vers la terre aux balustrades des cieux, de nos jours encore, le Seigneur peut contempler ce mélange douloureux d'amour et de haine, de fidélité et de reniements, cette alternative d'attachements et de trahisons, soit dans la vie privée, soit dans le domaine religieux, soit dans l'ordre social!

L'Ascension, triomphale envolee de Jésus au Céleste sejour

Selon une vénérable tradition, le Sauveur prit son essor vers Dieu, au plus haut des cieux, vers le milieu du jour, à l'heure approximative de son crucifiement. Pontife éternel, Roi des siècles, vainqueur du monde, de l'enfer et de la mort, Jésus, Fils de Dieu, le plus beau des enfants des hommes,...auréolé d'étincelante blancheur et nimbé de puissance, jeta un dernier regard de tendresse infinie sur le petit troupeau assemblé à ses côtés, la fleur de l'Eglise naissante, puis levant les mains dans un large geste d'étreinte et d'amour vers eux et vers le monde, Il les bénit avec effusion. Soudain ses pieds augustes se détachèrent de la terre, et perçant les nuages argentés et les voûtes mystérieuses du firmament, il s'éleva au ravissement du ciel. Le chant rythmé des anges acclamait son entrée triomphale à la sainte Sion, à la bienheureuse Jérusalem, et son intronisation glorieuse à la droite de son Père, au sanctuaire même de la Divinité.

L'Ascension, jour de Gloire et d'Espérance... Mystère de de joie et d'allégresse

En cette fête de sainte liesse, les indicibles tressaillements de l'Eglise ravie comblent d'intimes transports les âmes religieuses et sincères, l'ivresse de la terre monte en parfum de prières par delà l'azur des cieux, les hiérarchies angéliques font vibrer les célestes parvis de l'exultation de leurs Hosannas.

Oh! comme les choses d'ici-bas paraissent maintenant viles et méprisables en face des célestes réalités, des divins attraits et de la félicité du triomphe. Comme l'esprit mondain, avec ses tares d'égoïsmes, de cupidité et de sensualisme, apparaît ignoble et honteux!

Chrétiens, livrons-nous, à la suite de Jésus crucifié, aux saintes ambitions des élus, abandonnons-nous à l'ivresse de la souffrance, de l'expiation, de la pénitence. En regardant le ciel, aimons faire la montée du Calvaire pour voler au séjour du bonheur, divinisés par la prière et la Sainte Communion, aliment des âmes, germes d'immortalité, gages de notre suprême Résurrection et de notre glorieuse Ascension.

— Georges Boileau O.M.I.
Gravelbourg, Sask.

La Rescapée

— Cette petite femme maigre, vêtue de noir, avec une bosse dans le dos et une épaule torve, qui, en fumant une cigarette, vous a introduit au salon et est venue ensuite me prévenir de votre arrivée, est une authentique princesse russe, une rescapée de la grande débâcle moscovite. Que voulez-vous, mon cher? C'est la crise des domestiques. On prend ce qu'on trouve. Une agence de placement nous l'a envoyée en guise de femme de chambre et nous n'en sommes point mécontents. Avec le physique que vous lui avez vu, elle ne pouvait évidemment pas songer à s'engager au Théâtre des Champs-Elysées, comme danseuse étoile. Elle ne laisse point d'ailleurs d'être intéressante.

Ainsi me parlait, l'été dernier, un mien ami qui possède dans la banlieue Ouest de Paris une admirable propriété où, si le temps était encore que les gens de lettres venaient s'asseoir au foyer des grands de la terre et des opulents de la vie, j'aurais sollicité depuis longtemps une place de concierge honoraire.

— Notre princesse russe, reprit mon ami, que nous ne connaissons que sous le nom de Sonia, mais dont nous n'avons nulle raison de mettre en doute les affirmations, est ici depuis une quinzaine et commence seulement à s'apprivoiser. C'est une femme intelligente et instruite qui, comme vous l'avez pu constater, parle fort correctement le français. Elle a pris ici, avec une souple autorité, la direction du personnel de la maison et c'est, autant qu'une femme de chambre un majordome en jupons, qui nous rend les plus grands services. Elle s'y connaît en foins, en blés, en cultures de toutes sortes, et prépare admirablement le thé. Elle cause peu, mange seule dans sa chambre et fume du matin au soir. Nous ne la chicanons pas sur ce point, qui semble vital pour elle. Mais nous serions curieux d'en savoir davantage sur les avatars tragiques qui l'ont amenée ici. Elle semble touchée du bon traitement qu'elle a trouvé près de nous. Puisque vous êtes notre hôte jusqu'à la fin du mois, peut-être entendrez-vous son histoire.

* * *

Ce fut par un beau soir tiède, où le crépuscule s'éteignait sous les ramures mordorées des grands arbres, où la buée humide des jours de pluie qui avaient précédé s'étendait, comme une gaze d'argent sur les pelouses, où, dans la forêt voisine, les chouettes commençaient à piauler doucement, avec des voix d'enfant, en saluant la nuit, que Sonia se décida à parler.

On était assis dehors, au nombre d'une douzaine environ, hommes et femmes, sur des fauteuils de rotin, autour d'une table d'osier où la Russe avait servi, d'un air détaché, indifférence apparente ou réelle, le café et les liqueurs. Nous l'avions retenue avec nous et lui avions tendu un siège, qu'elle avait accepté.

La conversation s'engagea insensiblement avec elle, au piaulement redoublé des chouettes qui, dans les ténèbres plus obscures, se mettaient en chasse. Une question suivit l'autre, et Sonia ne refusa point d'y répondre. La presque nuit où nous nous trouvions et où nous n'étions plus, comme elle-même, que des formes vagues, mettait comme une pudeur sur ce qui pouvait encore se révolter d'orgueil et saigner de deuils en cette âme énigmatique et dans ce corps difforme. Sans que nous puissions savoir si c'était pour elle, en qui remontait le passé, ou pour nous, elle parla...

— Ce n'est point de la Russie du Nord, disait-elle, mais de la Russie du Sud que j'arrive. La Russie est grande... Le pays que j'ai quitté s'étend sur la rive orientale de la Mer Noire. C'est l'antique Colchide. Ce nom vous en dira plus sans doute que l'Abkaste et la terre des Tcherkesses. Car, en France, on connait beaucoup mieux, d'ordinaire, la géographie homérique que la géographie moderne. C'est un riche pays ou, du moins, qui pourrait l'être. Son défaut est la fièvre, qui sévit surtout aux embouchures des rivières. En remontant un peu plus haut, vers le Caucase, il s'assainit.

"Mais, si le sol ne manque pas en Russie, le mettre en valeur est une autre affaire. Je lis, parfois, chez vous, des journaux où l'on compare nos paysans aux paysans français. Ce n'est pas sérieux. Il est impossible d'imaginer (je parle du moins de ceux que j'ai connus) rien de plus fainéant et de plus stupide et, par surcroît, de plus fourbe, de plus prétentieux aussi dans sa sottise, que le paysan moscovite. Mon chien et mes chats m'ont toujours paru plus près de moi, moralement, que ces bipèdes, que je n'ai jamais réussi à améliorer.

Suivant de près le crépuscule et à l'opposé du ciel, le clair de lune, tandis que la Russe parlait, commençait à monter à l'Orient, dans la nuit calme, mettant des traînées opalescentes à travers les feuillages et sur le sol, et éclairant peu à peu notre groupe. Dans la campagne, les chiens de garde des fermes saluaient de leurs abois, qui se répondaient entre eux, l'astre nocturne. Les coqs, croyant voir apparaître l'aurore, jetaient leurs coups de clairon, enroués ou stridents.

* * *

La Russe s'était tue un instant. Nous étions autour d'elle comme de vagues fantômes, les orbites cernées d'ombre, et elle nous semblait en être un autre. Elle reprit bientôt:

— J'avais perdu mon mari au cours de la guerre de Mandchourie. Mon fils, durant la dernière guerre, fut tué en Prusse orientale. J'étais demeurée seule dans notre château, avec mon personnel accoutumé et le meilleur de mes serviteurs, un nommé Dimitri, qui exerçait les fonctions d'intendant. C'était un enfant du peuple, dont les parents avaient été dévorés par les loups comme ils coupaient du bois dans la forêt, et que nous avions fait élever à la maison. Il avait reçu de la même gouvernante française qui avait éduqué mon fils, une instruction honorable et il nous était très dévoué. Il nous était fort précieux dans nos rapports avec nos paysans, car il était resté, malgré tout, un d'entre eux, plus cultivé et intelligent sans doute, mais sur qui pesait un inéluctable atavisme ancestral, qui n'avait jamais entièrement disparu.

"Lorsque, après les défaites de la patrie, les premiers désordres commencèrent à éclater, il s'employa, avec succès, à calmer sur nos terres cette effervescence. Mais bientôt les événements se précipitaient et, comme porté sur les nuages du ciel et le souffle des vents, le craquement suprême se propageait de la mer Blanche à la mer Noire, d'Arkangel au Caucase. Un beau matin, mes paysans, armés de couteaux, de couperets, de marteaux et de bâtons, envahirent les jardins du château, en poussant contre moi et mes gens des cris de mort. J'appelle Dimitri et je lui demande d'intervenir. Mais il secoue la tête:

— Maîtresse, dit-il tout ce que je puis est de leur ouvrir les portes de la cave.

"Il fit comme il avait dit. Ce fut une ruée de la horde, dont je me serais tordue de rire si la situation n'avait pas été si tragique. Ils se battaient entre eux, s'égratignant le visage et se tirant les cheveux, pour s'arracher mutuellement les bouteilles dont les caves étaient bien garnies, et qu'ils revenaient boire à l'air libre, dès qu'ils en avaient pu capturer une. Beaucoup de ces bouteilles, au cours de la bataille, se brisaient entre leurs mains qui saignaient toutes coupées. Ils étaient tous, finalement, quelques heures après, ivres-morts. Satisfaits pour l'instant, ils s'éloignèrent le lendemain, tout titubants encore.

"Mais ils revenaient, au bout de huit jours, plus furieux que jamais. Dimitri avait disparu la veille, sans rien me dire, et quelle ne fut pas ma stupéfaction en voyant que, cette fois, c'était lui qui conduisait la horde. En un clin d'oeil, les portes des appartements furent forcées et il apparut devant moi, un revolver au poing. Il abattit à mes pieds deux ou trois de mes domestiques, qui tentaient de s'interposer, et abandonnant les autres à ses Barbares, qui se mirent, sans tarder, en devoir de les torturer, il me déclara que j'étais sa prisonnière. Il était responsable de moi, m'expliqua-t-il, devant le soviet de la région, qui me garderait comme otage. Pétrifiée d'horreur et de dégoût devant tant d'ignominie, je ne répondis même pas. Il m'enferma dans ma chambre, à double tour, et ne quitta point ma porte de la journée ni de la nuit, tandis que ses acolytes se livraient à un pillage en règle.

"Le lendemain, il m'invita à le suivre. J'avais, à tout hasard, mis dans un petit sac, glissé par moi sous mon corsage, quelques diamants et autre bijoux. Il me fit déshabiller et fouiller devant lui, et confisqua le sac.

"Nous nous mîmes en route, sans tarder. J'étais assise dans une petite voiture à roues basses, les mains et pieds entravés, entre deux gardes rouges. Lui-même conduisait. Nous allâmes ainsi toute la journée, une partie de la nuit, et tout le lendemain, cahotés par des chemins effroyables. On me déliait les mains à l'heure des repas, et je recevais ma part des provisions dont avait été garnie la voiture. Où nous allions exactement, je l'ignorais, mais ne voulais point m'abaisser à le demander

"Le troisième jour, Dimitri prononca quelques mots à l'oreille de ses deux compagnons, qui se mirent à rire aux éclats, en découvrant leurs dents cariées. Il leur montra son revolver et me regarda, et les deux coquins, partant avec la voiture, nous laissèrent seuls. Comme tout le chemin carrossable avait en effet cessé, mes pieds furent déliés par Dimitri, qui me fit signe que je devais marcher à sa suite. Il me tenait en laisse, par la ceinture, à l'aide d'une grosse corde, comme s'il eût fait d'une vache. Je n'avais guère d'illusions sur le sort qui m'attendait, mais je m'expliquais mal pourquoi il m'emmenait si loin pour me tuer. A qui donc voulait-il me livrer? Et pour quel raffiné supplice? Il avait l'air de se divertir énormément de mon angoisse et, si je n'eusse point été liée, je me serais jetée sur lui, pour tenter au moins de l'étrangler.

"Le soir de ce troisième jour, à un tournant du sentier, nous découvrîmes tout à coup la mer. L'endroit était désert. Mais au-dessous de nous, sur le rivage, on distinguait un grouillement d'hommes et de femmes. Dimitri s'arrêta, prit son couteau et coupa les liens qui m'enserraient les poignets. Puis il se jeta à mes pieds, en m'entourant les genoux de ses deux bras.

— Maîtresse, dit-il, vous êtes libre maintenant, et sauvée. D'ici vous pourrez facilement gagner la mer et rejoindre ces autres réfugiés, que vous voyez. Des navires français viennent les recueillir.

"J'étais anéantie.

— Pardonnez-moi, maîtresse, reprit-il, d'avoir manqué au respect que je vous devais. Mais, si je n'avais point agi comme je l'ai fait, vous eussiez été infailliblement massacrée. Je me suis fait leur chef pour vous sauver. Voici vos bijoux, que je vous rends. Peut-être pourront-ils vous être utiles sur la terre étrangère.

"Je lui pris les mains et les lui serrai avec un mélange d'émotion et d'horreur.

— Et toi, demandai-je, pourquoi ne me suis-tu pas? Puisque tu hais comme moi ces bandits, laisse-les là où ils sont...

— Le regard de Dimitri se voila. Il secoua lentement la tête. L'appel du sol natal et de ses frères de race était en lui plus fort. Me tournant brusquement le dos, il s'éloigna."

La lune, maintenant, était haute au ciel et nous inondait de sa clarté. Les chouettes hululaient toujours au fond des bois. Nous étions tous étrangement émus.

— Madame, lui dis-je, vous devez avoir gardé pour ces brutes une terrible rancune.

Pour toute réponse, elle prit une allumette qu'elle gratta d'un mouvement sec, et rallumant sa cigarette, qui s'était éteinte, en tira une bouffée de fumée, qui monta, bleuâtre, dans la clarté lunaire.

PAUL GRUYER.

Inventions à la Jules Verne

Un ingénieur de Philadelphie prépare un projet grandiose qui permettra aux gens pressés de faire la traversée de l'Atlantique par la voie des airs en vingt-quatre heures et demie, et même en dix-sept heures, par avion express.

Le moyen lui paraît très simple. Il suffit de jeter une douzaine d' "hydro-aérodromes", véritables îles flottantes, de 600 kilomètres en 600 kilomètres sur l'Océan. Elles seraient longues de 370 mètres et larges de 125, avec un déplacement de 15000 tonnes, et ancrées au fond de la mer. Les aéroplanes qui assureront le service transatlantique pourront se poser sur ces villes flottantes et y faire leur plein d'essence.

L'ingénieur ne craint pas les tempêtes les plus violentes, grâce à un dispositif de son invention.

Nous ne connaissons le prix des choses qu'après les avoir perdues.

Qui a bon voisin a bon matin.

La vraie science pour être heureux, c'est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir. — Madame de Motteville.

L'arbre à rire

Il y a, on le sait, l'arbre à dormir.. même debout. Qui se repose sous son feuillage, s'endort. Il y a aussi des plantes qui font pleurer, tel l'oignon; éternuer, tel le tabac. Voici l'arbre qui fait rire.

L'arbre à rire est originaire de l'Arabie, où il croît dans la région d'Oman. Le voyageur Pulgrave fut le premier à en parler et à le décrire. Cette arbre porte des graines. Si on les pulvérise et qu'on les goûte, on leur reconnaît un goût sucré et l'effet immédiat: on part d'un éclat de rire irrésistible. Voilà une graine d'arbre qui nous viendrait parfois bien à propos.

LA NOUVELLE BASILIQUE DE STE-ANNE-DE-BEAUPRE

(Le nouveau temple qu'on érigera à Sainte-Anne-de-Beaupré sur le site de l'ancienne basilique détruite par un incendie il y a quelques mois.

LES plans de la nouvelle basilique de Sainte-Anne de Beaupré viennent d'être définitivement acceptés par les RR. PP. Rédemptoristes et les travaux commenceront au printemps. Il est plus que probable que des soumissions ne seront pas demandées pour cette entreprise, qui sera l'une des plus considérable qui aient été lancées depuis longtemps, mais que les travaux seront exécutés à la journée sous la surveillance d'un expert. On dit que ce n'est pas avant quelques années que le nouveau temple, qui sera l'un des plus beaux édifices religieux du continent, sera entièrement terminé.

La basilique de Sainte-Anne sera dans un style combiné de romain et de gothique, et adapté aux besoins; elle sera construite complètement à l'épreuve du feu et en matériaux incombustibles. Ses dimensions en feront l'un des édifices religieux les plus grands de notre pays. Elle aura 312 pieds de longueur à l'extérieur, par 134 pieds de largeur et 85 pieds de hauteur. Sa superficie sera de 42,000 pieds carrés.

L'église se composera de cinq nefs de sept travées, d'un transept à trois nefs de huit travées, d'un choeur de trois travées avec abside bordée d'un large déambulatoire sur lequel se greffera la brillante couronne des six chapelles rayonnantes.

Aux extrémités du transept s'ouvrent deux chapelles en forme d'absides. Quatre autres chapelles, dont deux profondes de deux travées, sont inscrites dans le côté oriental du transept, chaque côté du choeur.

Sous le transept et le choeur s'étendra une vaste crypte de même plan que les organismes qui la surmonteront. Elle sera, elle aussi, pourvue de douze chapelles, ce qui, avec son maître autel et celui de l'église haute, portera à 26 le nombre des autels dans la basilique.

Sept portes principales donneront accès dans l'intérieur: trois dans la grande façade occidentale, deux dans les absidioles qui flanquent les tours et deux au transept.

Les dimensions principales de l'édifice seront les suivantes:

Longueur hors d'oeuvre, c'est-à-dire du nu extérieur des maîtres contreforts de la façade, à celui de la chapelle absidale, 312 pieds.

Longueur à l'intérieur, 260 pieds.

Longueur du choeur, 65 pieds.

Largeur de la nef avec les bas côtés, à l'extérieur: 134 pieds.

Largeur des cinq nefs: à l'intérieur: 122 pieds.

Largeur au transept (extérieur), chapelles y comprises: 192 pieds.

Largeur au transept, à l'intérieur, 186 pieds.

Largeur au transept à l'intérieur, chapelles non comprises: 164 pieds.

Hauteur de la grande nef: 85 pieds.

Hauteur du premier bas-côté: 45 pieds.

Hauteur du deuxième bas-côté, 20 pieds.

Largeur de la grande nef, 45 pieds.

Largeur des bas-côtés: 18 pieds chacun.

La superficie de l'édifice va atteindre environ 42,000 pieds carrés et le volume d'air qu'elle contiendra va dépasser les deux millions de pieds cubes.

La nouvelle basilique conservera la direction est-ouest de l'ancienne et se trouvera liturgique. Elle sera placée un peu plus au centre du terrain et non sur le site même de l'ancienne.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BATTLEFORD, Sask.

Nous avons eu l'honneur de recevoir parmi nous la semaine dernière, M. l'abbé Gagnon, dont le but principal était la visite de l'école. Les élèves ont lu une adresse de bienvenue au visiteur distingué, qui était accompagné de notre dévoué curé, le Rév. Père Mourey. M. l'abbé s'est montré satisfait des efforts que font les institutrices, les RR. Srs de l'Assomption, dans l'enseignement du français et du catéchisme. Espérons que cette visite des écoles sera un encouragement pour tous ceux qui se dévouent à la noble cause du français et de l'instruction religieuse.

— Dimanche soir, les Canadiens français se sont rendus à la salle de l'école pour rencontrer M. l'abbé Gagnon qui nous a parlé des moyens à prendre afin de conserver notre belle langue française. C'était une heure de réjouissance pour nous, Canadiens, que cette assemblée, car de telles occasions sont plutôt rares à Battleford. Espérons que ce ne sera pas la dernière assemblée de ce genre et que nous aurons encore la visite de M. l'abbé Gagnon, qui a su si bien nous charmer par son discours.

— Il nous est accordé la faveur insigne de participer à la dévotion des Quarante Heures cette semaine. L'église se remplit de fidèles pieux qui viennent offrir leurs hommages de réparation et d'adoration à Jésus-Eucharistie. Que le Dieu du Tabernacle daigne exaucer nos humbles prières!

:*:

SAINT-DENIS, Sask.

Concert — Dimanche dernier, les enfants de l'école publique de St-Denis ont donné un magnifique concert dans le soubassement de l'église paroissiale. Près de deux cents personnes assistaient à cette soirée récréative et tous ont été surpris de voir avec quelle désinvolture et quel naturel nos jeunes acteurs ont fait leur début sur le théâtre. Les soldats ont manoeuvré comme de vieux "grognards". Les petits Indiens en canot ramaient et chantaient comme des vrais "Pieds Noirs", et ils étaient si bien grimés que les mamans ont eu de la peine à reconnaître les jeunes "papooses".

Les jeunes demoiselles ont souhaité la bienvenue et le bonsoir avec un naturel parfait. Quant à la comédie "Trop, pas trop", notre gros ami Joe Caille a donné l'opinion de l'assemblée: Ah! que c'est drôle!. Bravo, Joe!

Marguerite Bourgeois a fait pleurer plusieurs petites et grosses mamans.

Des remerciement sont dus à Mlle Gosselin, la maitresse d'école, qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour faire du concert un magnifique succès.

Don — Les enfants ont fait cadeau à leur église paroissiale d'une belle chasuble en soie et or.

Incendie — Un malencontreux accident a failli coûter la vie à un bon vieux garçon. Des souris, en grignotant des allumettes, ont occasionné un incendie qui, en pleine nuit, a détruit la demeure de M. Boutin. Ce dernier a été brûlé légèrement aux pieds, n'a rien pu sauver de ses effets, et a été obligé en pleine nuit, et par un temps très froid, d'aller demander l'hospitalité à un de ses voisins distant d'un demi-mille.

Visite — En visite au presbytère M. l'abbé Pierre, ancien curé de Young, de retour d'un voyage de 19 mois en France. Quoi qu'en disent les géographies de la Saskatchewan, le climat de France est bien meilleur que celui de la Saskatchewan. La preuve, c'est que notre brave visiteur n'a pas été reconnu par plusieurs de ses amis de St-Denis et Vonda... tant il avait pris de l'embonpoint...

L'abbé est enchanté de son voyage et trouve que le climat de la Provence n'a pas son pareil.

Maladies — Mme Zénon Lepage et Mlle Alexine Dnelle, opérées dernièrement à Saskatoon, sont en bonne voie de guérison.

:*:

GRAVELBOURG, Sask.

Chronique du Collège

Chaleureux appel — Au prône de la Grand'Messe, dimanche dernier, après avoir exposé brièvement l'historique du fait d'armes du Long-Sault, M. le Curé Chas Maillard félicita les membres de l'A.C.J.C. et les élèves du Collège de leur admirable initiative de préparer une fête imposante, en l'honneur de Dollard des Ormeaux et de ses seize compagnons, pour le 24 mai prochain. Il exhorta tous les paroissiens à collaborer activement à l'organisation de ces fêtes et à leur donner tout le cachet de solennité et d'éclat désirable. A la suite de ce chaleureux appel, les citoyens redoublent d'intérêt et de zèle pour l'élaboration d'un magnifique programme de fêtes patriotiques et religieuses, dignes des héroïques sauveurs de la Nouvelle-France en 1660. Bon succès aux dévoués organisateurs.

Voeux de convalescence — Au cours des dernières semaines d'avril, le R.P. Joseph Poulet, O.M.I., du Collège, s'est tenu assidûment, avec une charité toute sacerdotale, au chevet de M. l'abbé Albert Gravel, curé de Mazenod, alité par une grave attaque d'influenza. Nous sommes heureux d'aprendre que le pieux et sympathique patient a pu enfin triompher de l'impitoyable maladie et qu'il est déjà en bonne voie de guérison. Nous lui offrons respectueusement nos meilleurs voeux de prompte et effective convalescence.

Tableau d'honneur — Liste des élèves lauréats qui ont obtenu les premiers rangs de leur classe respective pour le mois d'avril:

3ième Forme — 1. Aimé Lizée; 2. Leroy Poulin; 3. Léo-Paul Sabourin.

2ème Forme — 1. Louis Lebastard; 2. Léo Ayotte. 3. Godefroy Kuckartz.

Eléments Latins — 1. Paul Raby; 2. "ex aequo": Albert Forcier, Germain Laville; 3. Paul Piché.

4ème Préparatoire — 1. Fernand Painchaud; 2. Léo Isabelle; 3. Léon Nibus.

3ème Préparatoire — 1. Maurice Bérard; 2. Lucien Ayotte; 3. Armand Levasseur.

2ème Préparatoire — 1. Henri Paradis; 2. Armand Gaudry; 3. Euclide Thibodeau.

:*:

ARBORFIELD, Sask.

Deux incendies qui ont eu lieu récemment ont causé des pertes assez considérables à deux de nos concitoyens. Le premier de ces incendies a eu lieu mardi de la semaine dernière, alors que la résidence de M. Isaïe Chabot fut complètement rasée avec presque tout son contenu. M. et Mme Chabot s'étaient rendus à l'église pour l'office des quarante heures, lorsque, après la grand'messe, quelqu'un vint leur dire que leur demeure était la proie des flammes. Ils avaient laissé la garde de la maison à leur petite fille âgée de 11 ans, et cette dernière avait aussi le soin des trois plus jeunes enfants. Les premières personnes qui arrivèrent sur les lieux, MM. Armand Généreux, Vital Archer et Auguste Hudon, ne purent que sauver quelques meubles qui se trouvaient dans la partie basse de la bâtisse, car alors tout le toit était en flammes. On pense que l'incendie est dû au tuyau surchauffé, car les premiers qui constatèrent le feu virent les flammes sortir par le toit et il n'y en avait pas du tout dans l'étage d'en bas. Les pertes de M. Chabot sont estimées à audessus de $2.000.00. En plus de la perte de sa résidence, ce dernier perd aussi la plus grande partie de son ameublement et tout le linge de sa famille. Il n'y avait pas d'assurance. Plusieurs personnes de la localité sont venues en aide à M. Chabot en fournissant des matériaux pour une nouvelle demeure, et on est à organiser une corvée pour cette reconstruction.

Le deuxième de ces incendies a eu lieu hier après-midi, vers les 4 heures, alors que l'étable nouvellement construite, de M. Théodore Lalonde a été rasée de fond en comble par le feu avec plusieurs centaines de minots de grain et quelques machines remisées dans une partie de la bâtisse. Le feu fut aperçu par la jeune fille de M. Lalonde, Marguerite, qui se hâta de prévenir son frère Armand, qui était occupé à préparer un tracteur pour travaux sur la ferme. Ce dernier se rendit en toute hâte à la grange et constata que le feu se propageait dans l'étage supérieur parmi le foin sec qu'il y avait là. Il fit des efforts surhumains pour éteindre ce commencement d'incendie, mais en vain, les matériaux inflammables que contenait la grange ne furent bientôt qu'un immense brasier, car alors il faisait un fort vent d'ouest. Plusieurs voisins se hâtèrent sur les lieux et empêchèrent la résidence de brûler. On se perd en conjectures sur l'origine de l'incendie, car personne ne fumait chez M. Lalonde et personne n'avait été à l'étable depuis l'heure de midi. On croit à une combustion spontanée dans le foin, ou encore à l'oeuvre des souris.

M. Lalonde n'avait que $600.00 d'assurance et ses pertes se chiffrent au bas mot à $3.000.00. La perte est d'autant plus sensible que l'été dernier M. Lalonde avait ajouté un etage à cette bâtisse qui mesurait 32x65 pieds et en plus contenait de modernes améliorations.

:*:

CLYDE, Alta.

M. Israël Fortier recevait la triste nouvelle que son fils unique était mort à l'hôpital de Végreville, à l'âge de trois ans et deux mois. L'enterrement a eu lieu à Végreville: M. le curé Bowland a célébré la cérémonie religieuse.

— M. Gaston Mignot et sa famille ont quitté leur ferme et sont allés à Edmonton pour entreprendre le jardinage.

— Jeudi passé, M. le curé de Clyde a dit la messe dans la maison de M. et Mme Gaston Tinant, donnant aux paroissiens qui vivent dans cette partie de la paroisse la chance de faire leurs pâques. Un bon nombre profitent de cette occasion.

Un pique-nique pour l'église aura lieu d'ici le 24 mai (Victoria day). Un comité a été choisi dimanche après la messe pour organiser la chose.

M. Alex Parent a été élu président du comité

:*:

Les fusillades en Russie

On fusille en ce moment sans arrêt, en Russie.

Non seulement on vient d'exécuter, à Moscou, huit marins arrêtés pour actes de banditisme, mais on a passé en même temps par les armes trois juges, qui avaient accepté de l'argent des parents des inculpés, et trois fonctionnaires de la police criminelle qui avaient relâché des prisonniers.

Deux agents du bureau de commerce de l'Etat ont été condamnés à mort par le même tribunal.

A Sébastopol, on a de même condamné à mort, après dix-sept ans, le lieutenant de vaisseau Staravky, convaincu d'avoir pris part à la répression de la révolte des marins de la mer Noire, en 1905.

Les bolcheviks veulent oublier qu'à cette époque un grand nombre d'entre eux appartenaient à la police tsariste et qu'ils dénonçaient les membres du parti qu'ils servent aujourd'hui.

La France et l'Allemagne

Le discours de M. Raymond Poincaré à Dunkerque

Voici le texte des importantes déclarations faites à Dunkerque par M. Poincaré, déjà signalées par les dépêches.

Après avoir vécu, pendant quatre ans, avec cette seule pensée, gagner la guerre, nous avons aujourd'hui le devoir de gagner la paix.

C'est parce que l'Allemagne débitrice ne s'acquittait pas et ne faisait rien pour s'acquitter, c'est parce que nous avions déjà dû avancer nous-mêmes près de 100 milliards de francs pour le compte du Reich, qu'en vertu du traité nous avons saisi des gages et appliqué des sanctions. Depuis trois ans, nous avions constamment usé de patience, et la patience, à la longue, ne nous avait rapporté que déceptions et déboires. Tarder encore, tolérer de nouveaux manquements de l'Allemagne, lui accorder sans garantie les délais qu'elle réclamait, c'était, pour toujours, nous mettre à sa merci. Nous sommes entrés dans la Ruhr, et, dès maintenant, l'occupation de cette opulente région minière et industrielle nous a permis de faire d'édifiantes constatations.

Nous avons acquis ainsi la certitude que, si nous avions octroyé à l'Allemagne un moratorium de deux ans, sans exiger aucun gage, elle aurait, à l'expiration de ce délai, répondu à nos demandes de payement par un refus et par un défi. Voilà l'impasse où nous aurait fatalement acculés une politique de temporisation et de faiblesse.

La France ne lâchera pas ses gages sur de simples promesses

Les gages que l'Allemagne ne voulait pas nous donner et que certains de nos alliés, de la meilleure foi du monde, jugeaient inutiles, nous les avons crus indispensables. Ce que nous avons vu dans la Ruhr nous a montré que nous ne nous étions pas trompés.

Ces gages, nous les tenons maintenant, nous les tenons solidement, et nous ne nous déssaisirons pas contre de simples promesses. Nous ne nous retirerons des territoires nouvellement occupés qu'à mesure et proportion des payements qui nous sont dus. Soyez sûrs qu'en affirmant ainsi sa volonté et en proclamant au monde qu'elle entendait faire respecter la foi des traités et les conditions de la paix, la France ne s'est pas diminuée dans l'esprit des peuples. Elle s'est, au contraire, grandie aux yeux de tous ceux qui estiment la droiture et la résolution.

Le revirement d'opinion qui s'est manifestement produit, en notre faveur, aux Etats-Unis et dans tout l'Empire britannique, et dont un de vos éminents représentants, M. Loucheur, a, ces jours-ci encore, recueilli le témoignage, est certainement dû, en grande partie, à ce que nous avons su vouloir et à ce que, maintenant, nous tenons sous la main avec nos amis belges, ce que M. Bonar Law appelait très justement à Paris la veine jugulaire de l'Allemagne.

Nous ne songeons cependant à étrangler personne: nous n'avons d'autre ambition que d'être payés et de nous mettre à l'abri d'un désastre financier. Les accusations d'impérialisme que la propagande allemande a parfois réussi à provoquer contre la France dans les milieux trop facilement accessibles à la calomnie, ne sont que sottises et puérilités. Aucun esprit sensé ne peut sérieusement croire que la France ait la folle pensée de soumettre à son autorité des populations étrangères et de s'approprier des territoires malgré la volonté des habitants. Laissons là ces insanités et suivons notre chemin.

La France sans une minute de fléchissement ira jusqu'au bout

Ce ne sont pas non plus les reproches d'une poignée de Français égarés qui nous détounéront du but que nous nous sommes fixé. Il nous suffit d'avoir l'appui du pays et l'approbation des Chambres. J'entends, il est vrai, certaines gens dénoncer la faiblesse de nos opérations. Ils ne nous empêcheront pas de développer progressivement sans précipitation et sans fièvre, mais avec opiniâtreté, le programme que les gouvernements belge et français ont établi d'un commun accord, et, dans une oeuvre qui peut être de longue haleine, ils ne troubleront, ni notre sang froid, ni notre confiance.

L'ensemble du pays est résolu à achever ce qu'il a commencé. Il l'achèvera patiemment, il l'achèvera pour la complète restauration de nos départements dévastés et pour le relèvement de la France: et c'est en vain que l'Allemagne attendrait de nous une seule minute de fléchissement. Dans l'entreprise nécessaire où elle s'est engagée, la France tiendra bon, comme elle l'a fait jusqu'ici, sans violences et sans provocations; elle ira jusqu'au bout; et, en couronnant enfin par une paix durable et réparatrice l'oeuvre de nos morts, elle leur rendra le meilleur hommage qu'ils puissent recevoir des survivants.

:*:

Le maréchal Foch nommé "maréchal de Pologne"

Varsovie — Le président de la République, sur la proposition du ministre de la Guerre et par décision du Conseil des ministres, a conféré au maréchal Foch, qui doit se rendre prochainement à Varsovie, le titre de "maréchal de Pologne".

Le ministre de la Guerre viendra au-devant du maréchal Foch à la frontière polono-tchécoslovaque et lui remettra, au nom du président, le décret de nomination.

L'illust[re] guerrier français entrera par [con]séquent en Pologne, comme "[maréc]hal de Pologne".

:*:

Les cim[etièr]es britanniques en Fra[nce et] en Belgique

Six députés travaillistes anglais, qui ont visité les secteurs britanniques en France et en Belgique pendant les vacances de Pâques, publient un long compte rendu de leur visite. Ils expriment, notamment, la profonde reconnaissance qu'ils ont ressentie en constatant que tous les terrains où se trouvent les cimetières britanniques ont été concédés à perpétuité par les peuples français et belge, et que le prix d'achat de ces terrains a été acquitté en totalité par les gouvernements français et belge.

La musique paie mieux que la politique

Ignace Paderewski réalise $500,000 dans sa dernière tournée de concerts aux Etats-Unis.

New-York — Le grand pianiste polonais Ignace Paderewsky est à la veille de terminer sa tournée de concerts en Amérique. Lorsqu'il aura donné son dernier concert à Brooklyn, l'artiste aura réalisé en chiffre ronds plus d'un demi-million de dollars dans l'espace de six mois. Le pianiste a voyagé dans un char privé, "l'Idéal".

Le 8 mars, à San Francisco, il a joué devant plus de dix milles personnes et ce concert lui a rapporté la somme de $24,590. Il a été moins heureux à New-York. Le récital qu'il a donné à Carnégie Hall ne lui a procuré que $9,400. La ville de Cleveland vient en deuxième place sur la liste avec une assistance de neuf mille personnes et des recettes de $15,000.

Paderewski a remporté un succès formidable dans le sud. A Houston, dans le Texas, il réunissait un soir 8,000 auditeurs et se faisait $13,000. A Dallas, il réalisa $12,000 avec un seul concert. Chicago arrive en cinquième rang en lui procurant un montant de $10,000.

Un statisticien compétent, qui est au courant des affaires de Paderewski, déclare que les recettes moyennes de ses concerts ont été de $7,000 à $8,000. Comme il est pratiquement assuré de se faire une vingtaine de mille dollars avec les trois concerts qu'il lui reste à donner, le total brut de ses recettes ne sera pas inférieur à $500,000.

On a demandé à un membre de la famille du grand pianiste si Paderewski songeait à donner une partie de ces recettes à son pays. La réponse fut la suivante: "Non!"

Celui qui avait posé la question reprit alors: "Je suis heureux, comme tous les autres admirateurs de Paderewski le seront sûrement, que l'artiste, qui est actuellement âgé de soixante-trois ans, soit revenu ici pour se refaire avec son art une fortune sur les restes de celle qu'il a sacrifiée à la Pologne durant la guerre."

Le 23 mai, Paderewski s'embarquera pour Genève, en Suisse, et à l'automne il reprendra la série de ses concerts.

:*:

Une scène tragique au fond de la mer

En 1917, le croiseur anglais *Ariane* coulait sur les côtes Sud de l'Angleterre. Aujourd'hui, on tente de renflouer l'infortuné navire.

Or, un des scaphandriers engagés pour ce travail difficile, un certain Dan Homet, au moment d'explorer l'épave, aperçut à quelques pas de lui, dans la lumière incertaine des glauques profondeurs, debout, une sentinelle... un marin britannique muni de son équipement, le fusil sur l'épaule! Depuis six années, ce soldat d'outre tombe n'avait pas quitté son poste... Montait-il la garde sur cette proue de navire?... Il sembla au scaphandrier que le revenant bougeait, venait vers lui... Bouleversé, le pauvre Dan Homet s'évanouit... et quand on l'eut remonté précipitamment, on eut quelque peine à le rappeler à la vie.

Rév. Paul F. Gross

Rév. Paul F. Gross de Bowden, N. Dak., écrit: "Il y a ici une demande considérable pour le Novoro du Dr Pierre. Quand ma dernière boîte arriva, je dus l'ouvrir au Bureau de l'Express et en vendre deux bouteilles sur place. Le Novoro a été d'un grand secours pour bien des gens. Nous remercions le Créateur pour les herbes curatives." Les ministres du culte ne considèrent pas la recommandation et la vente du Novoro du Dr Pierre au dessous de leur dignité, car dans leur contact journalier avec les malades et les souffrants, ils ont eu de nombreuses occasions d'observer le remarquable effet curatif de cette simple préparation d'herbes, le remède de famille de quatre générations. Ce n'est pas une médecine de pharmacien, il est fourni par des agents locaux, ou est envoyé directement des laboratoires de Dr Peter Fahrney et Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livrés exempt de droits au Canada.